

Ecole Nationale Supérieure
des Sciences de l'Information
et des Bibliothèques

Diplôme supérieur
de bibliothécaire

Université
Pierre Mendès-France
Grenoble

Institut d'Etudes
Politiques

D.E.S.S. Direction de
projets culturels

Projet de recherche

LA TRANSMISSION DES TEXTES :
VERS UNE COLLABORATION
ENTRE BIBLIOTHECAIRES ET EDITEURS.

Laurent HENRICHES



Sous la direction de Monsieur Dominique Varry,
Ecole Nationale Supérieure des Sciences de l'Information
et des Bibliothèques

1992
DSB
10

1992

A mon fils, VINCENT
né un certain 23 octobre 1990
Pour ces journées d'absence .

La règle universelle à poser dans l'interprétation de l'Écriture est donc de ne lui attribuer aucun enseignement qui ne découlerait pas avec la plus grande clarté de l'enquête historique elle-même.

SPINOZA

Traité des autorités théologiques et politiques

Dans ses moments de grande lucidité, Alde considérait que son rôle était de transmettre une grande tradition et l'histoire de son entreprise ne se comprend qu'à l'intérieur d'un processus historique beaucoup plus vaste

Martin LOWRY

Le Monde d'Alde Manuce

Les bibliothèques contemporaines sont à divers titres concernées par le problème de l'édition, qu'elles conservent des manuscrits inédits destinés à la publication, ou qu'elles soient productrices de "nouveaux supports" reproduisant une partie de leurs fonds. Les fonctions de conservation des documents et d'édition ont été à l'origine liées, l'histoire a conduit à leur séparation et il convient aujourd'hui de s'interroger sur les modalités d'un nouveau rapport. Dans cette perspective, les techniques de la bibliographie matérielle, développées par les chercheurs anglo-saxons, doivent retenir l'attention. Si elles ne sont plus simplement subordonnées à l'établissement d'un texte authentique, elles aident à mieux comprendre le processus de fabrication du livre et à saisir les effets de signification produits par sa forme. Pour ces raisons, elles peuvent contribuer à une meilleure mise en valeur des fonds.

Contemporary libraries are concerned, in a number of ways, by problems related to document output, whether they store unpublished manuscripts for subsequent publication, or whether they use new media to reproduce part of their collection. Document preservation and output functions were originally linked but their historical development has separated them. It seems appropriate today to reflect on how a new relationship could be established. With this in mind, analytical bibliography techniques, which have developed out of research work in the English-speaking world, are worthy of note. If they are not simply subordinated to establishing an authentic text, they contribute to a better understanding of the process of book production and enable us to apprehend the effects of form on meaning. For this reason they may contribute to more effective use of a collection.

Sommaire

Introduction

1. Position historique du problème

- 1.1. La transmission de l'hellénisme : de la bibliothèque d'Alexandrie à celles du Moyen-Age
- 1.2. Imprimeurs et éditeurs humanistes à la Renaissance
- 1.3. De la "République des Lettres" au "Siècle des Lumières"
- 1.4. L'Age d'or de la collaboration : le 19ème siècle

2. Les formes modernes de l'édition

- 2.1. L'Ere de la reproculture : "reprint", fac-similés et autres
- 2.2. Numérisation et édition à la Bibliothèque de France
- 2.3. L'Affaire "Jules Verne"
- 2.4. Bibliothèques et coédition

3. Une révolution dans l'édition scientifique : la bibliographie matérielle

- 3.1. Tentative de définition
- 3.2. De la méconnaissance en France de la bibliographie matérielle
- 3.3. Limites des techniques descriptives et nouvelles orientations de la recherche
- 3.4. Vers de nouvelles formes de collaboration

Conclusion

Bibliographie

Méthodologie de la recherche

Nous poserons comme point de départ que la méthode est nécessairement liée à l'objet de la recherche et que c'est plutôt ce dernier qui dicte la marche à suivre. Or, ce qui nous préoccupe, la transmission des textes et le lien entre bibliothèques et activité d'édition, prend parfois une allure énigmatique. Le terme d'édition est polysémique : il fait référence aujourd'hui aussi bien à une activité commerciale qu'à une pratique scientifique. Signalons donc d'abord ce que nous avons écarté.

Le recours à une analyse statistique ne nous a pas paru s'imposer pour plusieurs raisons :

- interroger un large éventail d'éditeurs pour connaître leurs positions en matière d'établissement des textes aurait été peine perdue. Cette question n'a d'intérêt que pour un nombre très restreint de collections.
- cette enquête n'a de sens que si elle vise un secteur limité, comme le "reprint". Elle a déjà été menée dans un travail auquel nous nous référons.
- enfin, pour ce qui est des bibliothèques, nous disposons d'un document éloquent quoiqu'imparfait, réalisé par le C.N.C.B.P., sur les pratiques actuelles d'éditions.

Il nous a semblé préférable d'adopter une démarche d'allure classique : émettre une hypothèse et tenter de la vérifier de plusieurs manières. Si l'on postule que les fonctions de conservation et d'édition des textes ont été à l'origine intimement liées, se sont séparées, puis cherchent les termes d'un nouvel accord, il est indispensable de commencer par une recherche historique qui peut prendre l'apparence d'un survol, compte-tenu de l'étendue de la période considérée. Ceci nous permet néanmoins d'ancrer notre réflexion sur les termes contemporains de cette collaboration et d'envisager des situations encore inédites. La troisième partie, consacrée à la bibliographie matérielle, mérite quelques précisions :

- Il y a un paradoxe à traiter de ce point. Si cette technique consiste en l'examen de multiples exemplaires concrets d'une même édition, ou l'on se livre à une étude de cas approfondie, ou l'on se tient dans une certaine généralité, en signalant les pistes empruntées par la recherche actuelle.
- Il faut signaler qu'il n'existe pratiquement pas d'enseignement de cette discipline en France. Une partie de notre stage s'est effectuée à la Réserve des Imprimés de la Bibliothèque Nationale. Certains conservateurs diffusent effectivement ces connaissances mais dans le cadre de séminaires, ouverts par exemple aux élèves de l'Ecole de Chartes, à certaines périodes de l'année.

Si notre démarche n'obéit pas à une logique entièrement dessinée a-priori, elle repose pourtant sur un certain nombre d'entretiens. Signalons, entre autres, les contacts que nous avons eus avec les

conservateurs de la Réserve de la B.N., Mr Oddos, de la Bibliothèque de France, Mr Laufer et Mme Weil, et avec des éditeurs opérant dans des secteurs très différents : J. Millon, spécialisé dans la réédition de textes mystiques ou de “curiosa”, et le P. Bertrand, directeur de la collection “Sources Chrétiennes”.

INTRODUCTION

Le terme “affaire” est à la fois si indéfini et si connoté, que son emploi semble ici peu approprié pour désigner les faits que nous allons évoquer. Il vient pourtant immédiatement à l’esprit, puisque les événements qui ont agité ces dernières années le monde de l’édition et des bibliothèques, n’ont pas seulement occasionné de vives polémiques mais également donné lieu à des poursuites judiciaires. Nous avons eu droit à l’”affaire Lacan”, l’”affaire Barthes”, l’”affaire Artaud”, l’”affaire Jules Verne” et la liste est loin d’être close.

De quoi est-il question à chaque fois ? Ces différents cas ont-ils une similitude réelle pour qu’on puisse les traiter identiquement, sans faire l’économie de détails importants ? L’examen des faits devrait nous permettre de rassembler quelques traits communs, même si à deux endroits au moins, nous sommes confrontés au délicat problème de la transcription d’un enseignement oral.

Ce à quoi à nous nous heurtons régulièrement peut se résumer en quelques questions : quel droit un auteur a-t-il, y compris au-delà de sa vie, sur son oeuvre et le destin de celle-ci ? Que signifie établir un texte ? Quel pouvoir a l’”original”, que vaut une copie ? Celui qui détient l’objet matériel, support de l’inscription, est-il habilité à produire une nouvelle édition ? L’apparente simplicité des formulations dissimule en fait des problèmes d’une redoutable complexité.

On peut objecter également que ces questions n’intéressent les bibliothécaires qu’indirectement, qu’elles mettent avant tout aux prises des ayants droit et des maisons d’édition. Il nous semble bien au contraire qu’elles doivent impérativement prendre en considération ces problèmes pour plusieurs raisons.

D’une part, les bibliothèques, ayant pour mission la conservation du patrimoine, notamment littéraire, ne sauraient reléguer à l’arrière-plan, cette tâche : comment mettre ces dépôts en valeur, comment y donner accès au plus grand nombre, en contrôlant la qualité de cette diffusion ?

D’autre part, les nécessités propres à la conservation, le transfert sur “nouveaux supports” par exemple, amènent aujourd’hui les bibliothèques, parfois à leur insu, à se transformer en collectivités éditrices. Il leur faut donc s’intéresser aux questions soulevées, en particulier sur le plan juridique, et il serait souhaitable qu’elles adoptent en la matière une position plus offensive.

Un rappel historique s’impose d’entrée. Que nous le voulions ou non, nous sommes tributaires d’une tradition qui continue à marquer nos activités. A l’heure où l’on tente d’imaginer la bibliothèque du futur, pourquoi ne pas revisiter l’Antiquité qui vit surgir des établissements, où la collecte des textes et leur édition procédaient du même mouvement ? Les vicissitudes de cette transmission et en particulier, les bouleversements induits par l’imprimerie appellent l’étude.

Enfin, nous souhaitons interroger “le temps des éditeurs” qui voit en même temps une nette séparation des fonctions de conservation et d’édition et une activité intense de collaboration entre ceux qui ont en charge ces différents domaines.

L’aspect contemporain du problème doit aussi retenir l’attention ; de la politique du “reprint” à celle de la numérisation à grande échelle, un saut s’effectue qui appelle quelques commentaires. Un point est également sensible : que se passe-t-il lorsqu’une bibliothèque souhaite éditer ? Doit-elle nécessairement emboîter le pas à la B.N. et pratiquer la co-édition ?

Nous n’avons pris jusqu’à présent le terme “édition” que dans son acception courante, voisin de simple publication. Or, il est une notion que recouvre toujours un certain mystère, celle d’“édition scientifique”. Sur cet aspect, il nous semble que les découvertes opérées par la bibliographie matérielle projettent un éclairage radicalement nouveau. La question de l’édition ne saisit pas seulement les bibliothèques lorsqu’elles sont actrices immédiates de l’entreprise. Si établir un texte suppose que l’on ait recours à un grand nombre d’exemplaires d’une même édition, les données classiques de la bibliothéconomie prennent un sens nouveau. Comment signaler les exemplaires, comment les localiser ? Convient-il de se pencher davantage sur l’ornementation ? Enfin, les recherches les plus actuelles sur les liens entre la forme d’un document, sa mise en page, sa mise en texte et le sens qui est produit, appellent une réflexion approfondie.

Nous n’épuiserons certainement pas toutes les pistes ouvertes. Il nous paraît toutefois important de trouver une formulation adéquate aux problèmes auxquels notre pratique nous confronte et en premier lieu, de raviver l’histoire dont nous sommes sujets et où ces interrogations trouvent leur fondement.

1. POSITION HISTORIQUE DU PROBLEME

1.1. La transmission de l'hellénisme : de la bibliothèque d'Alexandrie à celles de Moyen-Age.

L'histoire de la Bibliothèque d'Alexandrie peut encore exercer sur nous une certaine fascination. Elle a une valeur mythique qui tient lieu de fondement. Des gestes y trouvent naissance, qui seront répétés inlassablement : classement, commentaire, réécriture. Nous sommes voués à la réinterpréter. Héritiers de l'hellénisme, notre bibliothèque est "délimitée autant par les accidents de la transmission matérielle des textes que par le choix des éditeurs au disque, qui, en sélectionnant le corpus des auteurs classiques, vouaient par là-même à l'oubli, des pans entiers de la littérature."

(1)

1.1.1. Bibliothécaires et philologues

A l'origine donc, il y a une rencontre : celle de Démétrios de Phalère, importateur en Egypte de la science aristotélicienne, et de Ptolémée. La bibliothèque d'Alexandrie eut pour mission la collecte de la totalité des textes des différentes cultures et leur traduction en grec, langue qui devait rester longtemps celle de l'élite cultivée. En ce moment inaugural, les fonctions de conservation et d'édition sont étroitement solidaires. Les bibliothécaires d'Alexandrie sont des philologues dont l'objectif principal est la critique des textes. Comment un tel modèle a-t-il pu s'imposer et se perpétuer ? Ce projet, quelles qu'en soient les limites, engendre une tradition qui se prolonge au cours des siècles.

1.1.2. Les copistes et le "bon texte"

Au Moyen-Age, "c'est la bibliothèque qui entraîne la présence d'un atelier de copie vivant" (2). On ne s'étonnera donc pas de découvrir plusieurs siècles après la disparition de la bibliothèque d'Alexandrie, quelqu'un pour prendre le relais dans la transmission de la culture gréco-romaine.

Au VIème siècle, Cassiodore crée à Vivarium un centre, où copistes et traducteurs s'emploient non seulement à reproduire les textes des Pères de l'Eglise, mais aussi à les éclairer par l'étude des "arts libéraux".

Un bref aperçu sur les bibliothèques médiévales est nécessaire pour vérifier l'hypothèse du lien fondateur entre conservation et édition. Il faut insister sur le fait que la survie matérielle des manuscrits, même s'il existe alors des collections particulières, est liée à leur dépôt dans des institutions, abbaye ou cathédrale. Relevons aussi que la recherche du texte authentique devient une préoccupation importante. La conscience de l'imperfection inhérente à toute activité de reproduction amène certains ordres monastiques à prendre des dispositions sévères, ou du moins à

formuler des recommandations aux copistes. Ainsi pour un certain nombre de textes, on distinguera un exemplaire de référence, d'après lequel chaque copie devra être collationnée.

S'il est évident qu'avec le manuscrit, nous nous situons dans un ordre particulier, dont l'imprimerie va bouleverser les données, nous nous devons pourtant de prêter attention à ces premières activités d'édition. On y voit en effet, surgir des pratiques, dont les effets perdurent indéfiniment : recueillir, classer, commenter, amender, transmettre. De la correction du texte à sa transformation - on le met parfois au goût du jour - il n'y a qu'un pas, et bientôt c'est contre la prolifération des ajouts parasites que les nouveaux éditeurs devront s'insurger.

1.2. Imprimeurs et éditeurs humanistes à la Renaissance

La Renaissance constitue un moment capital dans l'histoire de la transmission des textes. L'apparition du livre imprimé va en effet, donner une ampleur sans précédent à la diffusion du savoir sous toutes ses formes. Mais elle provoquera aussi une réflexion sur les conditions dans lesquelles sont parvenues les œuvres de l'Antiquité. Dès lors, une foule de personnages, imprimeurs, éditeurs, correcteurs, unissent leurs forces pour mettre à profit cette invention et tissent les liens d'un réseau international en vue de se procurer les meilleurs textes.

1.2.1. Qui édite ?

Il n'est pas lieu d'engager ici un débat sur la notion même d'humanisme. Indiquons simplement ceci : le Moyen-Age n'a pas ignoré l'Antiquité, à sa différence pourtant, les hommes de la Renaissance se sont réappropriés les valeurs, notamment en matière d'éducation, élaborées par les Grecs et les Romains. Aussi, peut-on comprendre l'énergie qu'ils ont dépensée pour retrouver la vérité des textes.

Ce monde débordant d'activité a été maintes fois évoqué, en particulier dans l'"Apparition du livre" (3). Il faudrait toutefois tempérer des jugements passionnés. Nous nous figurons parfois des personnages comme Alde ou Henri Estienne comme de véritables "hommes-orchestres" assumant d'un bout à l'autre la chaîne de la transmission des textes et doués d'une méthode infaillible. Cette légende résiste-t-elle à l'examen des faits, dans quelles conditions travaillaient réellement les humanistes ? Un des obstacles essentiels à la localisation des textes réside dans l'absence de catalogues de bibliothèques reproduits à plusieurs exemplaires. Pour pallier ce manque, la connaissance des érudits s'avère un moyen efficace. Editeurs et imprimeurs se déplacent beaucoup, une intense circulation s'effectue entre la France et l'Italie. Une communauté savante s'active à l'échelle européenne, échangeant des informations. De cette effervescence, l'Académie Aldine est un bon témoin. L'idée selon laquelle il faut consulter plusieurs manuscrits pour établir un texte fait son chemin.

1.2.2. Questions de méthodes

Nous nous attarderons particulièrement à l'idée de méthode et au regard critique porté sur les textes. Si la Renaissance peut s'interpréter comme un retour à la source, c'est que les savants, Budé ou Erasme, impliqués dans l'édition, défient l'autorité et tentent de dégager le texte du commentaire qui l'enserme. Même si la philologie n'en est qu'à ses balbutiements, il convient d'interroger les moyens mis en oeuvre pour dégager l'authentique des formes parasites.

En dépit des multiples défauts dont ces entreprises ont pu souffrir - notamment la mauvaise coordination régulièrement évoquée avec les compositeurs -, on doit souligner le caractère unique de cette période : elle apparaîtra certainement exemplaire du point de vue de la collaboration des acteurs. Enfin, n'inaugure-t-elle pas, selon les termes de C. Vecce (4), "la liaison définitive entre la transmission manuscrite des textes et l'édition" ?

1.3. De la "République des Lettres" au "Siècle des Lumières"

Si le XVIIème siècle peut être considéré comme une période de crise et de violentes polémiques, ce fut aussi un siècle de discussion. Aussi n'est-il pas étonnant de voir le mouvement d'échange entre savants, amorcé à la Renaissance, prendre une extension nouvelle. Cette communauté, fort consciente de la nécessité d'une coopération intellectuelle, est le plus souvent désignée par l'expression "République des Lettres".

1.3.1. La circulation des textes

De nombreuses correspondances nous éclairent sur les aspirations de ses membres, sur les devoirs auxquels les astreint leur appartenance à cette communauté. Leurs communications, aussi variés en soient les objets, ont, en particulier, une visée pratique. Il s'agit aussi de se faciliter le prêt de livres et de manuscrits, d'obtenir de personnages bien placés des collations ou des transcriptions de manuscrits. C'est dans cette perspective qu'il faut examiner la place de choix des bibliothécaires, comme L. Holstenius, les frères Dupuy ou G. Naudé.

Le bouleversement que connaissent les bibliothèques à cette période mérite aussi l'attention. Face aux mutations engendrées par l'humanisme, les collections ecclésiastiques font pâle figure et les bibliothèques les plus inventives, comme l'indique C. Jolly (5), sont celles constituées par les robins érudits. Ce nouveau modèle qui entend servir avant tout la communauté savante, Naudé s'en instituera le théoricien. Or, parmi les principes de base évoqués dans l'"Advis", on trouve le souci - à l'opposé de la passion bibliophile - de procurer les meilleures éditions et les sources les plus authentiques. Cette donnée, il faudrait le montrer dans le détail, n'est certainement pas étrangère à la propre activité d'éditeur de Naudé.

1.3.2. Auteur et libraire-éditeur

Cette dynamique de la circulation des idées se prolonge jusqu'au cœur du 18^{ème} siècle, bien que les formes en varient. Le rôle important dévolu au libraire-éditeur - les noms de Marc-Michel Rey et de Gabriel Cramer sont éloquents - est un fait marquant du nouveau paysage.

S'il est nécessaire de considérer le lien étroit entre l'auteur et son éditeur, on ne saurait y résumer la question de l'édition. La dimension commerciale est un sujet incontournable et l'on ne peut se dispenser d'aborder avec les nouveaux moyens qu'offre la bibliographie matérielle, l'épineuse question des contrefaçons.

Il est certes difficile de traiter ce vaste problème dans sa généralité. La tendance actuelle des recherches est plutôt dans l'exploration de secteurs très circonscrits comme l'étude des pratiques d'un atelier déterminé. Il n'en reste pas moins que ces procédés ayant affecté inévitablement la transmission des textes, jusqu'à provoquer le désespoir de Rousseau par exemple, l'examen des détours empruntés par la diffusion de l'imprimé, est essentiel.

1.4. L'Age d'or de la collaboration : le 19^{ème} siècle

L'« Histoire de l'édition française » a dessiné avec brio le paysage de la circulation du livre au « temps des éditeurs »*. Nous n'en rappellerons ici que certains traits : la vente des biens des émigrés a occasionné l'afflux d'une quantité énorme de livres sur le marché. A la génération des libraires héroïques du 18^{ème} siècle, dont De Bure est l'emblème, en succède une autre qui va s'employer à stocker ces biens et à les décrire. C'est l'époque des bibliophiles et des bibliomanes. Nous voudrions ici rendre justice à quelques-uns de ces passionnés du livre, en considérant leur rapport à l'édition et en rectifiant une idée communément admise : le 19^{ème} siècle se distinguerait avant tout par l'amour du « livre-objet ».

1.4.1. Poulet-Malassis, Isidore Liseux, J. Gay

Une des personnalités les plus attachantes de ce temps est certainement l'éditeur alençonnais, Auguste Poulet-Malassis, dont l'histoire n'a malheureusement retenu que certains procès retentissants dont il fut l'objet. Ce fin lettré, conjuguant « audace et érudition » (6) eut un parcours plutôt atypique. Chartiste et ami de la « bohème littéraire », il sollicitera souvent les services de ses anciens condisciples pour diverses éditions. Lui-même avait quelques notions en matière d'établissement de textes. Quelques préfaces à ses ouvrages en témoignent.

Isidore Liseux est curieusement tombé dans un oubli presque total. Or, son catalogue, mêlant ouvrages ésotériques et libertins, mérite l'intérêt. L'activité de Liseux est remarquable à deux titres. D'une part, il s'attacha la collaboration d'A. Bonneau, traducteur et préfacier érudit. De

l'autre, son souci de l'authenticité le conduisit à des recherches qui préfigurent ce que nous appelons aujourd'hui "bibliographie matérielle". Ses mises au point sur les diverses éditions de l'"Aloysia Sigea" de Nicolas Chorier, restent une référence.

Jules Gay est également un éditeur marginal intéressant. Même si ses compétences de bibliographe ont pu être contestées, il sut aussi se rallier le concours de bibliothécaires et d'érudits pour établir ses textes.

1.4.2. Beau texte et belle présentation

Ce qui distinguait déjà les éditions de Poulet-Malassis, c'est le bon goût avec lequel il publia Banville, Leconte de L'Isle et d'autres. Ce souci de la forme sera partagé par d'autres. Ainsi l'éditeur A. Lemerre a-t-il souligné l'importance extrême à accorder aux "soins plastiques" (7). Nous aurons donc à nous demander si, malgré leur souci d'offrir des textes justes, les éditeurs de ce siècle n'ont pas sacrifié à la pureté de l'aspect, pensant ainsi retrouver la vérité des oeuvres qui les enchantaient.

1.4.3. Retrouver le texte perdu

Inventorier l'énorme masse des livres disponibles, les décrire avec rigueur, tel a été le premier souci des libraires qui ont perfectionné l'activité bibliographique. Cette profusion, pourtant semble ne jamais combler la soif de totalité, calmer la hantise de voir un livre manquer à l'appel. Il nous semble utile de relever la dimension poétique que prend à l'occasion la science du livre. Certaines préfaces, comme celles que rédigea le célèbre Philomneste Junior, offrent matière à réflexion. Les bibliographes ne cherchent-ils pas à rendre visible le réseau des liens qui unit toutes les oeuvres entre elles, à dresser le catalogue de la bibliothèque où voisinent tous les livres possibles ? Sans dévaloriser ce savoir, on peut se demander si, au moment même où l'on prête attention à certains aspects matériels du livre, on ne laisse pas échapper quelque chose du secret de sa fabrication.

La science bibliographique n'est pas sortie toute armée du cerveau de Brunet ou de ses émules et il serait vain de la déclarer insuffisante au regard des avancées opérées au XX^e siècle. On doit plutôt s'attarder aux rapports exceptionnels qui ont réuni professionnels et amateurs du livre et qui conditionnent pour une large part, le développement actuel de l'édition et de l'histoire du livre.

Notes de la 1ère partie

- (1) JACOB, Christian. Les Bibliothèques d'Alexandrie. *Préfaces*, n°12. 1989.
- (2) MUNKOLSEN, Birger - PETITMENGIN, Pierre. Les Bibliothèques et la transmission des textes. *Histoire des Bibliothèques françaises*, T.3. 1989.
- (3) MARTIN, Henri-Jean. *L'Apparition du livre*. Paris : Albin Michel, 1958.
- (4) VECCE, Carlo. Aldo Manuce et les découvertes de manuscrits : une hypothèse sur le développement de l'édition aldine. In : *Les Humanistes et l'Antiquité grecque*. Ed. par M. Ishigami-Ingolnitzer. Paris : Ed. du C.N.R.S., 1991.
- (5) JOLLY, Claude. "L'Advis, manifeste de la bibliothèque érudite". Pref. à : NAUDE, Gabriel : *Advis pour dresser une bibliothèque*. Paris : Aux Amateurs de livres, 1990.
- (6) MARTIN, Henri-jean et Odile. Le Monde des éditeurs. *Histoire de l'édition française*. T.3. Paris : Fayard, 1990. pp 214-216.
- (7) *Le Livre du Bibliophile*. Paris : A. Lemerre, 1874.

2. LES FORMES MODERNES DE L'ÉDITION

2.1. L'Ere de la "reproculture" : "reprint", fac-similés et autres

S'il est nécessaire d'aborder la question des "réimpressions" - c'est à cette fin que les bibliothèques sont en effet le plus souvent sollicitées -, nous n'entendons pas dresser ici un nouveau tableau détaillé de ce secteur industriel et de ses pratiques éditoriales. Une analyse en a été donnée assez récemment à laquelle on pourra se référer avantageusement (1). Ce problème est complexe : il appelle à la fois des considérations d'ordre technique, économique et esthétique. Notre souci principal est de savoir si ces différentes formes répondent aux exigences d'une transmission des textes de qualité.

2.1.1. De l'utilité de la reproduction

Soulignons tout d'abord le caractère erroné de l'appellation. Dans une perspective bibliographique, le terme réimpression désigne un nouveau tirage réalisé à partir d'une composition originale. Or, le "reprint" n'est le plus souvent qu'une reproduction photographique d'un exemplaire d'une édition donnée. Nous verrons plus loin qu'il ne s'agit pas ici d'une querelle byzantine.

On peut noter aussi que ce phénomène ne constitue pas en lui-même une nouveauté. C'est plutôt le changement d'échelle lié au perfectionnement de la technique de l'offset qui a donné une ampleur sans précédent aux activités de reproduction. Dans des situations historiques précises, marquées par la pénurie, les "reprints" se sont imposés incontestablement par leur utilité. Ils sont encore de bons objets de substitution. Comment expliquer alors les jugements mitigés des bibliothécaires à l'encontre de ces produits éditoriaux ? Sont-ils marqués d'une "indignité" qui serait l'emblème de tout objet de remplacement ?

2.1.2. L'esthétique de la copie

Les réticences nous semblent procéder de plusieurs causes. La première a trait à ce que l'on appelle familièrement le "pillage des fonds". Certains éditeurs ont en effet, trouvé l'opportunité de réaliser à moindres frais des profits avantageux en exhumant des ouvrages tombés dans le domaine public. Il n'y aurait pas lieu de s'en alarmer si des contrats dûment établis, précisaient les formes de cette collaboration. Nous devons nous demander si des progrès ont été réalisés en la matière. Le problème des conditions de prêt de l'ouvrage destiné à être reproduit appelle aussi réflexion. Ne donne-t-on pas encore son consentement à des opérations de déreliage sans accorder d'importance à l'état ou au conditionnement de l'objet ?

Il nous semble utile d'insister sur ces questions d'esthétique, à prendre ici dans son sens étymologique. Nous conservons en effet des textes inscrits dans certaines formes sur certains supports matériels. L'évolution actuelle de l'histoire du livre nous indique qu'il faut s'attacher à tous ces éléments. Loin de traiter le "reprint" avec un mépris hautain d'"esthète", nous voudrions insister sur le pouvoir évocateur de l'original, que n'aura jamais sa réplique, y compris sur le mode fac-similé. Enfin, pour ce qui est de l'établissement du texte, peut-on considérer comme réédition la reproduction du premier exemplaire disponible, souvent dépourvue d'apparat critique ? De même, il faut savoir si tous les textes méritent un travail d'exégèse approfondi.

Pour apporter une réponse mesurée à ces questions, il est utile de prendre en compte plusieurs facteurs. Ainsi, certains farouches tenants de la bibliographie matérielle, n'hésitent-ils pas à recourir à ce procédé (2). De plus, certaines techniques actuelles, comme la reconnaissance optique des caractères, permettent de dépasser l'aspect rudimentaire de la photographie. On peut ainsi recomposer les ouvrages - c'est le cas du "Corpus des oeuvres philosophiques de langue française" édité chez Fayard. Nous avons donc affaire à des objets nouveaux, qui ne cherchent pas à plagier l'original.

2.2. Numérisation et édition à la Bibliothèque de France

La Bibliothèque de France s'est fixée pour objectif de proposer à son ouverture, en 1995, la consultation d'environ 350 000 ouvrages. Des tests sont actuellement en cours pour expérimenter les futurs postes de lecture (P.L.A.O.) "connus à la fois comme de véritables bibliothèques personnelles et des bureaux électroniques" (3). Sans anticiper sur les résultats de cette épreuve, il faut considérer ce phénomène sous deux angles : d'une part, les modifications qu'il induit dans les pratiques de lecture et d'écriture, d'une autre, les problèmes qu'il soulève dans les domaines de l'édition et du droit d'auteur.

2.2.1. Stations de travail

Sans faire le relevé exhaustif des détails techniques, rappelons simplement que les nouvelles technologies permettent de transformer textes, images et sons en données binaires, transmissibles par un réseau numérique et consultables par micro-ordinateur. Si l'on ajoute à cela des supports de masse réinscriptibles de très grande capacité, un chercheur peut donc à partir d'une même station de travail, appeler, stocker et traiter une quantité énorme d'informations. Le principe de ce projet ne réside pas dans une simple fascination pour les "gadgets" électroniques, mais tire son origine d'une réflexion poussée sur la "lecture savante" : forte relation au texte, nécessité du recours à l'original, pratique qui s'inscrit dans la durée, multiplicité de la documentation, et intervention sur les données sous forme d'annotations et de commentaires. Il serait donc intéressant de savoir si la gestion électronique de la documentation va modifier radicalement l'accès au texte et si elle va

permettre de dépasser le cloisonnement des fonds, ressenti souvent comme un obstacle à la recherche.

2.2.2. Les partenaires de l'édition

Notre attention sera retenue par l'aspect éditorial de l'entreprise. J.P. Oddos l'a nettement souligné : "la numérisation d'un nombre important de documents... ne relève pas d'une politique de transfert à fin de conservation" (4). Les politiques "classiques" de reproduction photographique sont donc loin d'être obsolètes. Il faut plutôt envisager la numérisation comme un moyen permettant de créer un nouveau corpus d'oeuvres, dans une forme encore inconnue. Dans la mesure où cette transformation s'apparente à une réédition, elle doit être menée en collaboration avec les éditeurs, qu'une bibliothèque n'a pas pour mission de concurrencer. Des négociations sont actuellement en cours entre la B.D.F. et le S.N.E., la B.D.F. et les sociétés d'auteurs d'autre part (5). On sait dès à présent que des protocoles d'accord ont été signés en vue d'établir un contrat-cadre de collecte et de répartition des droits d'auteur et d'éditeur. La B.D.F. s'engage également à "respecter le droit moral des auteurs, c'est à dire à ne pas modifier la présentation des ouvrages" (5).

A l'heure, en effet, où l'intérêt de la bibliographie se porte sur les transformations de sens opérées par les formes, il est important de s'attacher, au delà des seuls problèmes juridiques, aux effets produits par l'édition "immatérielle".

2.3. L'Affaire "Jules Verne"

L'action en contrefaçon intentée par la Ville de Nantes, propriétaire d'un fonds de manuscrits inédits de Jules Verne, à l'encontre de la société "Editions de la Manufacture" continue de retenir l'attention des professionnels du livre. L'affaire est pour le moins grave : alors qu'une bibliothèque, conformément à ses missions, entend diffuser un patrimoine culturel, elle voit autoriser une édition réalisée sur la base d'une simple copie. Les poursuites ne sont pas terminées mais d'ores et déjà, on ne saurait s'en tenir à l'indignation. Il s'agit au contraire d'analyser les termes de ces jugements pour trouver des parades efficaces.

2.3.1. Les faits

Les héritiers de Jules Verne ont vendu à la Ville de Nantes des manuscrits édités et inédits de l'auteur. Un contrat d'édition a été conclu avec la société "le Cherche-Midi" et deux ouvrages ont paru en 1989. Quelques mois plus tôt, le président de la Société Jules Verne, en possession d'une copie, a fait éditer un volume qui reproduit presque complètement les oeuvres inédites de l'écrivain. La suite est connue : dans un premier temps, la justice accorde sa préférence au propriétaire du manuscrit original, dans un second, c'est le propriétaire de la copie qui semble

fondé dans sa démarche. Force est alors d'interroger les subtilités de la loi pour rendre compte d'une telle tergiversation.

Il faut au préalable rappeler les grands traits de la loi du 11 mars 1957 sur la propriété littéraire et artistique : distinction entre oeuvres protégées ou non, entre l'élément matériel (le support) et l'élément incorporel (l'oeuvre) auxquels des droits spécifiques sont attachés.

2.3.2. Du droit moral

En quoi consiste la protection ? Les oeuvres publiées du vivant de l'auteur ne peuvent être représentées ou reproduites sans l'autorisation de l'auteur ou de ses ayants droit, durant une période d'au moins cinquante ans après son décès. Pour comprendre les rebondissements de l'affaire de Nantes, il faut prendre en considération deux points : qu'en est-il des oeuvres non publiées du vivant de l'auteur, et quels sont les attributs fixés par le droit d'auteur ?

Le droit moral, attaché à la personne de l'auteur, se subdivise en deux parties : droit au respect du nom de l'auteur, de sa qualité et de son oeuvre, et droit de divulgation. Deux conséquences importantes en découlent : la nécessité du respect de la forme de l'oeuvre, et l'appartenance exclusive du droit de divulgation (donc la décision de communiquer l'oeuvre au public) à l'auteur et à ses héritiers. Ce dernier point conditionne toute la problématique des oeuvres inédites ou posthumes. L'article 23 de cette loi est consacré à ces oeuvres. Il vise à encourager l'initiative du éditeur en lui concédant un monopole d'exploitation de 50 ans à compter de la publication de l'oeuvre. Les dispositions sont pourtant moins limpides qu'il n'y paraît au premier abord. Ainsi, une redoutable ambiguïté subsiste sur le fait générateur du droit de publication posthume : réside-t-il dans le seul fait d'être propriétaire des manuscrits ou dans leur publication ?

2.3.3. Ambiguïtés de la loi

Nous n'entrerons pas ici dans le détail de la procédure, mais nous suggérerons simplement quelques pistes de recherche :

- Que signifie la distinction invoquée entre divulgation post-mortem et publication post-mortem ?
- La perpétuité du droit moral de divulgation n'entraîne-t-elle pas des difficultés quasi-insurmontables du point de vue de l'application de la loi ?
- Si le droit exclusif naît à l'instant même de la publication et ne lui est pas antérieur, ne va-t-on pas se trouver dans une situation ingérable dès lors que la publication d'une copie volée fait tomber les droits dans le domaine public ?

Nous nous trouvons dans une situation à proprement parler inédite. On ne peut en effet, fonder une argumentation sur la seule propriété de l'original. Des droits de publication doivent être attachés aussi aux copies. De plus, les formes modernes de la production et de l'édition des

oeuvres (versions dactylographiées, conservées sur disquettes) doivent être prises en compte. Le débat sur l'authenticité doit être ranimé en d'autres termes. La tentation pourrait être en effet, de n'acquérir aucun document si l'on n'a pas la certitude qu'aucune reproduction n'en a été effectuée. Il nous semble qu'entre la multiplication effrénée des copies et la rétention jalouse de l'original, il y a certainement une mesure à trouver (6).

2.4. Bibliothèques et coédition

Bien que de très nombreuses bibliothèques soient amenées à publier des ouvrages, elles ne sont pourtant pas, à de rares exceptions près, considérées comme "éditeurs". La littérature consacrée à ce sujet est relativement mince. Pourtant, en janvier 1989, le Centre national de coopération des bibliothèques publiques organisait à Massy une première rencontre autour de ce thème. Le document publié pour la circonstance (7) - une simple liste des documents exposés - invite à dresser un état des lieux. Nous nous bornerons ici à émettre quelques hypothèses et à examiner plus précisément la politique éditoriale d'un établissement, la Bibliothèque Nationale.

2.4.1. Ce qu'éditent les bibliothèques

La liste éditée par le C.N.C.B.P. n'est pas un catalogue très précis. Aussi, sommes-nous souvent réduits à la supposition ; de la forme des titres, on peut inférer que la plupart des publications sont des bibliographies ou des catalogues d'exposition. Ces documents sont souvent précieux : non seulement parce qu'ils livrent des aperçus intéressants sur les fonds des bibliothèques, mais aussi parce qu'ils peuvent devenir des ouvrages de référence. Ainsi le remarquable "Livres d'heures de Basse-Normandie" édité en 1985, par l'Association des Amis de la Bibliothèque de Caen (8), une des meilleures introductions au sujet.

On doit néanmoins relever que les éditions de textes conservés par les bibliothèques semblent assez rares. Aussi, faut-il s'interroger sur la différence entre édition et publication et sur la possibilité d'une mise en valeur des fonds par le biais de l'édition. De ce point de vue, l'exemple de la Bibliothèque Nationale retient l'attention. La raison n'en est pas à chercher seulement dans l'importance de ses collections - après tout, chaque bibliothèque est singulière - ou dans l'ampleur des moyens dont elle dispose. Il nous semble plutôt qu'on trouve rassemblés ici tous les cas de figure.

2.4.2. La politique éditoriale de la B.N.

F. Dupuigrenet-Desroussilles qui fut président du comité éditorial de la B.N. en 1990 et 1991, a clairement montré les différentes étapes parcourues avant d'arriver à la définition d'une politique éditoriale, étapes auxquelles correspondent des modalités d'édition différentes (9). Un point est ici

significatif : le passage de l'abandon consenti aux firmes privées du domaine éditorial à une sorte de reconquête sous la forme du partenariat.

Cette transition appelle plusieurs questions. D'une part, comment déterminer ce qui est du seul ressort de la B.N., qu'entend-on par publication scientifique ? De l'autre, en quoi réside la nouveauté de cette politique de co-édition, liée à la création d'une Direction de la valorisation et de la communication ? Si les effets de cette stratégie sont immédiatement perceptibles - présence notoire de la B.N. sur le marché du "beau livre", pour les ouvrages édités avec le CERF ou R. Laffont (10) - il est nécessaire de considérer à la fois les avantages et les limites de cette solution.

Le statut d'établissement public de la B.N. ne semble pas lui permettre d'entrer réellement en compétition avec le secteur privé. Est-ce là d'ailleurs un objectif que les bibliothèques peuvent se proposer ? Enfin, la parcellisation des responsabilités, résultant de la mise en place des nouvelles structures, limite également la vocation éditoriale de la B.N. Au moment où la Bibliothèque de France tente de définir ses missions, une telle question mérite d'être agitée.

Notes de la 2ème partie

(1) DROUHIN, Pierre-Louis. *Situation de l'édition de reprints-réimpressions en Europe et aux Etats-Unis*. Mémoire de D.S.B., 1987.

(2) Voir l'édition donnée par J. Vercruysse : *Les Voltairiens*. Nerdeln : Kraus-Thomson, 1979.

(3) CHOUCHAN, Dominique. Du Livre à l'ordinateur. *La Recherche*, janvier 1991.

(4) ODDOS, Jean-Paul. Préservation et restauration à la B.D.F. *B.B.F.* N°4, 1991.

(5) Numérisation : accords entre la B.D.F., les auteurs, les éditeurs. *Livres-Hebdo*, n°45, 8 nov. 1991.

(6) TURNER, D. Conservation and consternation : a director's role. International Association of Bibliophiles : XVth Congress : 30 sept-11 oct 1985. Transactions ed. by S. Tabor. Los Angeles, 1987.

(7) C.N.C.P.B. : (Exposition, Massy, (1989). Liste des documents exposés.

(8) *Livres d'heures de Basse-Normandie*. Caen, 1985.

(9) DUPUIGRENET-DESROUSSILLES, François. Politique éditoriale à la Bibliothèque Nationale. (*Annexe n°27 du rapport de synthèse du groupe de travail Réserve de l'E.P.B.D.F.*). Mai 1991.

(10) COMBET, Claire. La B.N. coédite ses collections. *Livres-Hebdo*, n°44, nov. 1991.

3. UNE REVOLUTION DANS L'EDITION SCIENTIFIQUE : LA BIBLIOGRAPHIE MATERIELLE.

3.1. Tentative de définition

Le terme de “bibliographie matérielle” a été adopté, faute de mieux, pour traduire le vocable anglo-saxon, “analytical bibliography”. Si quelques divergences subsistent sur l'appellation, les chercheurs s'accordent néanmoins sur le contenu de cette discipline : il s'agit d'appréhender le livre dans sa dimension d'objet manufacturé et donc de prêter attention à chacune des étapes de sa réalisation concrète.

Cette discipline trouve son origine dans les travaux d'établissement du texte de Shakespeare, établissement difficile en raison de l'absence de manuscrits (1). Les recherches de M. Hinman ouvrent une voie nouvelle. Il faut souligner l'intérêt de ces techniques descriptives mises au point dans un champ d'étude très particulier : elles s'appliquent non seulement au livre, dans la période de sa fabrication artisanale, mais même au-delà, à l'ère de la reproduction industrielle.

3.1.1 Dette à l'égard de la codicologie

Les spécialistes des manuscrits anciens ont été depuis longtemps confrontés aux problèmes posés par la dégradation des textes, corollaire inévitable de leur transmission. Le texte copié a toujours subi des altérations, dues en particulier au souci de “bien-faire” (2). Les experts ont donc été contraints de partir d'un donné défectueux pour reconstituer l'enchaînement des lignées et parvenir, non à l'original mais à un objet désigné comme “archétype”. Les méthodes utilisées dans l'étude des manuscrits modernes, comme l'analyse du papier ou de l'écriture, devraient également être observées attentivement. Il est curieux que les imprimés n'aient été que tardivement l'objet d'un souci analogue. Si la reproduction des textes par l'imprimerie a relativement diminué la marge d'erreur, elle ne l'a toutefois pas supprimée et les textes qui nous parviennent sont encore fortement corrompus.

3.1.2. Rapports de la bibliographie matérielle avec la critique textuelle.

L'apport essentiel de la bibliographie matérielle réside en cette idée : la contamination des textes imprimés a pour origine les opérations réalisées dans l'atelier. Un des objectifs est donc l'analyse des causes matérielles et la reconstitution, dans la mesure du possible, des processus de composition et d'impression : division du travail entre plusieurs ateliers, répartition de la copie entre plusieurs compositeurs. A la conception naïve selon laquelle tous les exemplaires d'une édition sont semblables, le bibliographe en oppose une autre plutôt déconcertante : presque tous les exemplaires peuvent être différents.

3.1.3. Texte idéal, texte de base, exemplaire idéal.

Même si l'on suppose que l'ensemble des versions d'un texte sont défectueuses, l'éditeur s'appuie néanmoins sur l'une d'elles. C'est le texte de base (copy-text) qui dispose d'une certaine autorité. Il est également guidé dans sa démarche par le "texte idéal", texte d'arrivée, construit en respectant certaines règles. Nous avons à nous interroger sur les raisons de cette distinction.

Le bibliographe fait intervenir également une troisième notion : celle d'exemplaire idéal (ideal-copy). Bien que difficile à cerner, c'est une des plus intéressantes pour ceux qui conservent nécessairement des exemplaires concrets d'une édition (3).

3.1.4. Sérier les éditions, identifier des exemplaires

On sait qu'une tradition, héritée de longue date, se perpétue dans le monde de l'édition : se référer à l'exemplaire conservé à la Bibliothèque Nationale, si possible celui de la dernière édition revue et corrigée par l'auteur. Cette assurance a été mise à mal par la bibliographie matérielle qui désigne de nouvelles tâches à entreprendre : décrire et identifier en s'appuyant sur des notions précises : composition, impression, édition, émission.

Ces tâches ne peuvent en effet se borner à relever les éléments contenus dans la page de titre, comme si le livre déclinait lui-même sa propre identité. Il faut "déconstruire" l'objet matériel : analyse par cahier et par feuille, substitution des feuillets, type de signature, etc... Toutes ces données peuvent être résumées en une formule quasi-algébrique, qu'on nomme "formulaire de collation".

Historiquement, la bibliographie matérielle prend le relais des préoccupations des bibliographes traditionnels, notamment des incunabulistes, et des bibliophiles. Elle opère toutefois un tournant, en reliant son souci descriptif à l'établissement d'un texte juste. Il nous faut toutefois interroger cette tentative de formalisation de l'architecture du livre et en indiquer les limites.

3.2 De la méconnaissance en France de la bibliographie matérielle.

Dès 1970, W. Kirsop relevait qu'"en France, le moment des grandes synthèses et des gros traités n'(était) pas encore venu pour la bibliographie matérielle" (4). Vingt ans plus tard, l'ignorance quasi-générale des rudiments de cette discipline demeurent un sujet d'étonnement. Les résultats qu'elle a obtenus n'ont pas donné lieu au débat auquel on pouvait s'attendre. Est-elle vouée à la confidentialité ? Comment expliquer ces résistances ?

3.2.1. Le rejet de la description

Un fait notoire d'abord : la plupart des traités, initiant à la méthode - ceux de Bowers, de Greg ou de Gaskell - n'ont pas été traduits en français. Faut-il voir dans cette lacune le résultat d'une différence d'"esprit" (les Anglo-Saxons seraient plus pragmatiques) et considérer que la

bibliographie outre-Manche a un sens différent de celui que nous lui accordons ? Cette vue nous paraît un peu courte.

L'une des premières raisons du refus de considérer le livre comme objet matériel réside dans un défaut de l'histoire du livre maintes fois signalé. La partie technique de la description a été abandonnée aux professionnels et aux amateurs (bibliophiles) du livre. Aussi, les universitaires chargés le plus souvent de réaliser des éditions de textes anciens, s'en sont-ils remis à l'enseignement de G. Lanson pour lequel collationner des exemplaires uniques ou isolés de chaque version, semblait amplement suffisant. Il conviendrait d'apprécier aujourd'hui en quoi cette tradition hypothèque largement la transmission des textes.

3.2.2. L'empire de la structure

Une autre cause nous semble tenir dans la fascination qu'a exercé durant deux décennies, ce qu'on a désigné, sans grand discernement, comme le structuralisme "en général". Pour résumer hâtivement, disons que l'extension des méthodes ou des modèles qui ont fait leurs preuves dans certains champs théoriques, comme l'analyse des mythes par Lévi-Strauss, à d'autres secteurs de recherche, a provoqué quelques dégâts. Ce constat trouve une formulation assez nette dans un récent ouvrage de D. F. Mc Kenzie : "en privilégiant les structures de la parole aux dépens de celle de l'écrit, cette linguistique a détrôné l'étude philologique et diachronique du langage, fondée sur des textes écrits, pour s'intéresser à l'analyse purement synchronique de la façon dont on parle aujourd'hui." (5)

Signaler cet "égarement" théorique ne relève pas à notre avis d'une nostalgie hors de propos. Bien au contraire, il faut insister sur les avantages tirés de la volonté de formalisation. Toutefois, certaines passions s'étant progressivement éteintes et certains mots d'ordre - la mort de l'auteur, son absence d'intention - ayant perdu de leur vigueur, il est possible de renouer aujourd'hui un dialogue pour saisir en quoi les formes dans lesquelles l'écrit se transmet, participent à sa signification.

3.3. Limites des techniques descriptives et nouvelles orientations de la recherche

Plusieurs bibliographes ont procédé au cours de ces dernières années à une sorte d'autocritique. Ils avouent s'être cantonnés dans "un simulacre de science physique" (6). Ce jugement ne conduit pourtant pas au renoncement. Il s'agit plutôt de dissiper certaines illusions notamment celle d'une étude du livre qui se dispenserait de considérer les facteurs historiques et humains présidant à sa production et à sa réception. En second lieu, il faut interroger l'utopie tenace de restituer un texte "pur". Cette remise en cause est particulièrement intéressante, dans la mesure où s'effectue un

important déplacement de la problématique, en même temps que s'ouvrent de nouvelles perspectives de travail pour les professionnels du livre.

3.3.1. Contre une conception anhistorique du texte

Les succès rencontrés dans l'application des techniques évoquées ont peut-être engendré quelques crispations dogmatiques. Leur sophistication, permettant de déceler les plus infimes variations d'un texte par la seule analyse des traces physiques, incitait à croire qu'on pouvait donner des éditions définitives. Les contingences de la parution oubliées, le texte redevenait pur. Bousculer cette conviction ne revient pas à nier la nécessité d'une description sérieuse, mais plutôt à questionner la soumission de cette exigence aux principes de la bibliophilie. La bibliographie matérielle serait-elle en passe de perdre son statut d'auxiliaire de l'édition ?

3.3.2. Pour un examen des pratiques d'atelier

Signaler les limites de l'archéologie pure n'invalide donc pas la méthode. De nombreuses études de cas (7) témoignent du bien fondé des reconstructions du travail d'atelier. Ce qui, par contre, s'avère contestable, c'est l'importance excessive accordée à certains éléments d'identification considérés isolément (type d'imposition, ornementation, pratiques typographiques, emploi de tel ou tel papier). Une orientation plus féconde de la recherche ne réside-t-elle pas dans un relevé systématique des habitudes de certains ateliers ? J. Vercruyse et G. Parguez (8) en ont donné l'exemple et une voie semble ici ouverte pour distinguer notamment les contrefaçons de leurs modèles.

3.3.3. De l'identification à l'étude de la communication écrite.

Quand bien même on a identifié une édition originale, a-t-on le dernier mot sur la destinée d'un texte ? Le choix d'un texte de base est certes facilité. Il ne peut être question pour autant de rejeter le reste - tous les écarts par rapport au "bon" texte - comme superflu. Le recentrement opéré ces dernières années par les bibliographes peut être compris ainsi : les écrits sont voués à se transformer, ces changements ne sont pas indifférents et il faut repérer dans ces modifications du format, de mise en page ou de mise en texte des éléments constitutifs de leur histoire.

Il nous reste beaucoup à apprendre, en particulier à manier les techniques de base, comme le formulaire de collationnement mis au point par les Anglo-Saxons. On ne saurait pourtant employer une technique sans songer à sa finalité. Pourquoi donc ne pas repenser dans le même mouvement, et le fondement, et les orientations de la description bibliographique ?

3.4. Vers de nouvelles formes de collaboration

S'il va de soi que les données les plus élémentaires de la bibliographie matérielle peuvent s'insérer dans la culture générale du bibliothécaire contemporain au même titre que la connaissance des nouvelles technologies ou des supports modernes de conservation, on doit se demander quelle réelle incidence ces recherches peuvent avoir sur l'activité de celui qui a la charge d'un fonds ancien. Doit-il se transformer en historien du livre ou passer son temps à établir des notices d'une exactitude rigoureuse ? Quelle part lui revient dans l'activité de recherche ?

3.4.1. La conservation dans l'optique de la recherche

Qu'il y occupe une place est difficilement contestable, dans la mesure où le bibliothécaire dispose d'un privilège énorme : avoir accès directement aux ouvrages sur les rayons sans passer par le biais du catalogue. Ce droit a pour contre-partie, comme le rappelait récemment H.J. Martin, des devoirs : l'obligation de mettre ces découvertes à la disposition de la communauté savante (9).

Si l'on veut réfléchir à ce que peut être aujourd'hui une histoire du livre, mieux vaut poser comme préalable la conjugaison d'efforts multiples. Historiquement, elle résulte de la convergence d'approches différentes : celles des bibliophiles, des universitaires, des bibliothécaires, des éditeurs. Aussi les activités de conservation et de communication peuvent-elles être réexaminées dans cette perspective.

Un premier point suscite des questions : que conserver ? Le récent ouvrage de D.F. Mc Kenzie (10) en proposant une extension considérable de la notion de "texte" ouvre un débat. Toute bibliothèque se doit-elle de recueillir toute trace signifiante et par conséquent, tout ce qui appartient à la catégorie des "non-books" ? Un autre point est lui aussi sensible : ne faut-il pas s'attacher aux "doubles" dont on s'est souvent départi en considérant tous les exemplaires comme identiques ?

3.4.2. Signalement et exploitation des fonds

L'activité traditionnelle du bibliothécaire consiste à signaler des ouvrages. Ceci permet au chercheur de localiser des exemplaires. Deux remarques s'imposent ici. La première est que tous les fonds sont loin d'être inventoriés. De nombreux dons restent en souffrance. On sait que de nombreuses bibliothèques de province disposent de ressources considérables qui ne sont pas nécessairement identiques à celles de la B.N. Le recensement de ces collections n'est-il pas une tâche prioritaire ? La seconde observation est relative au mode du signalement. La tentation est grande, pour qui s'initie aux principes de la bibliographie matérielle, de produire un relevé qui soit un équivalent de l'ouvrage. Est-ce vraiment ce qu'attendent les chercheurs, qui ne peuvent présumer du degré d'expertise du catalogueur ? Ne vaut-il pas mieux opter pour une description attentive, mais rapide ?

Si l'on veut toutefois dépasser le stade de la description, il semble que l'initiative pourrait se porter sur la constitution de répertoires d'ornements. En raison de leur haut pouvoir d'identification, ils sont un élément précieux pour l'enquête sur le livre. Deux réserves doivent pourtant être énoncées : il n'existe pas encore de langage qui rende possible une traduction fidèle et les instruments permettant une recherche automatisée, comme le vidéodisque, demeurent d'un coût élevé.

Enfin, il est clair qu'en retour des services qu'elle offre, une bibliothèque peut tirer avantage des découvertes de la bibliographie matérielle pour l'exploitation de son fonds. Des pistes nouvelles peuvent être explorées dans la réalisation d'expositions, en soulignant le lien intime entre le contenu d'un livre et sa forme. Nous en suggérons ici quelques-unes : le rôle du format et la mise en texte dans les pièces de théâtre, l'importance de l'illustration dans les livres scientifiques, l'évolution de la forme dans les relations et récits de voyage.

Notes de la 3ème partie

- (1) Sur ce point, voir : GASKELL, Philip : *A new introduction to bibliography*. Oxford University Press, 1972 et GILMONT, Jean-François : *Le Livre, du manuscrit à l'ère électronique : notes de bibliologie*. Liège : Ed. du C.L.P.C.F., 1989.
- (2) Voir notamment : DAIN, Alphonse : *Les Manuscrits*. Paris, les Belles-Lettres, 1964.
- (3) Sur ces différents points, voir : GASKELL, Philip. *Op. cit.*
- (4) KIRSOP, Wallace. Vers une collaboration de la bibliographie matérielle et de la critique textuelle. *Australian Journal of French Studies*. Sept-déc. 1966.
- (5) Mc KENZIE, D.F. *La Bibliographie et la sociologie des textes*. Paris : Cercle de la Librairie, 1991.
- (6) KIRSOP, Wallace. Gabriel de Foigny et sa "Terre australe connue". In : *Cinq siècles d'imprimerie genevoise*. Genève : Société d'histoire et d'archéologie, 1980.
- (7) Voir en particulier : VEYRIN-FORRER, Jeanne. A la recherche des "Précieuses". In : *La Lettre et le texte : trente années de recherche sur l'histoire du livre*. Collection de l'E.N.S., n°34.
- (8) VERCRUYSSSE, Jeroom. Typologie de M.M. Rey. In : *Buch und Buchhandel in Europa im 18. Jahrhundert*. Wolfenbütteler Schriften zur Geschichte des Buchwesens. 1981, T. IV. et PARGUEZ, Guy. A propos des pages de titre des livres anciens. *Revue Française d'Histoire du Livre*, 1971.
- (9) MARTIN, Henri-Jean. *L'Histoire du livre à la Bibliothèque de France*. Paris, E.P.B.D.F., 1991.
- (10) Mc KENZIE, D.F., *op. cit.*

CONCLUSION

Nous avons bénéficié durant cette recherche, d'une conjoncture favorable. En effet, pendant la rédaction de ce travail, divers ouvrages ont paru - il suffit ici de mentionner le dernier livre de R. Darnton (11) - qui ont contribué à éclairer notre point de vue. Toutes ces publications s'accordent au moins sur un aspect essentiel : il n'y a pas coupure entre l'analyse du livre comme objet matériel et l'histoire dite "quantitative". Au contraire, si l'on veut réellement accéder à l'intelligence de la transmission des textes, il faut s'atteler aux tâches souvent ingrates prescrites par la bibliographie analytique, tout en insérant cette activité sectorielle dans un projet de plus grande ampleur. En prenant acte de cette modification de perspective, nous ne perdons pas de vue notre sujet. Le problème de l'édition et plus précisément de son rapport avec les bibliothèques, ne se dissout pas de manière opportuniste dans l'histoire du livre en général. Il convient simplement au terme de cet examen, de préciser notre problématique.

Le premier point à prendre en considération est le caractère récent des investigations, tant sur l'histoire de l'édition que sur celle des bibliothèques. Les travaux rassemblés par H.J. Martin et R. Chartier (12) nous livrent des renseignements de grande valeur, tout en laissant la porte ouverte à de multiples recherches. Ainsi, les pratiques des éditeurs du 19^e siècle gagneraient-elles à être mieux interrogées. Mais tirons d'abord quelques conclusions provisoires de notre enquête. Signaler que les bibliothèques ont à l'origine fonctionné comme des officines d'édition, ne signifie pas qu'il faut à tout prix revenir à cette unité perdue et procéder à une multiplication infinie des textes conservés. Il y a aujourd'hui une césure entre ces deux activités mais réfléchir au passé peut nous conduire à trouver une réponse à ces questions quotidiennes : comment mieux conserver, comment mieux éditer ?

L'édition des textes, plus précisément leur établissement, peut nous apparaître comme un problème réservé aux spécialistes, que le point de départ soit le manuscrit ou l'imprimé. Il est vrai que ce travail nécessite une compétence qui ne peut être exigée du bibliothécaire. Toutefois, il convient de rappeler deux choses pour indiquer qu'il ne peut se désintéresser de la question. D'une part, la simple activité d'inventaire et de classement d'un fonds de manuscrits par exemple, amène déjà à opérer des distinctions, même sommaires, entre différents états d'un texte. De l'autre, si un des enseignements tirés de cette recherche est l'absence du "bon" texte, qui résiderait quelque part, tous les exemplaires deviennent intéressants, à condition de les resituer dans la chaîne de la transmission.

Nous avons abordé la question des manuscrits inédits qu'une bibliothèque souhaite éditer. Ce cas peut paraître très singulier et n'intéresser qu'une infime minorité d'établissements. Nous découvrons cependant que les problèmes juridiques nés de ce type de situation ne sauraient rester

étrangers aux bibliothécaires. Il nous semble qu'ils vont prendre au cours des années à venir, avec la multiplication des supports de substitution et la nécessité de la reproduction, une acuité nouvelle. Un aspect de ce débat n'a été évoqué qu'en filigrane : celui de la circulation des inédits sur le marché. Il rejoint d'une certaine manière le problème de la main mise des ayants-droits sur certaines parties du patrimoine. Faut-il se résoudre à voir des textes importants pour la communauté savante échapper définitivement à la communication ? Peut-on admettre qu'ils ne soient jamais "mis en lumière" ce qui est le sens étymologique d'éditer ? De ce point de vue, il nous semble que l'on pourrait approfondir la réflexion du rôle des bibliothèques comme instance de conservation, y compris de copies d'originaux, dont les collectionneurs garderaient la possession.

Si le phénomène de l'édition a retenu à l'origine notre attention, c'est qu'il nous semblait opportun de saisir une chance offerte pour mettre en valeur des fonds. Nous n'appelons donc pas, répétons-le, à la transformation des bibliothèques en organismes de publication. La collaboration entre bibliothécaires et éditeurs peut prendre des formes très variées : cela va du simple signalement et de l'établissement de catalogues collectifs jusqu'à la formule encore peu exploitée de la co-édition.

Le patrimoine semble bénéficier actuellement d'un regain de faveur. Tout en appréciant cet intérêt, on peut aussi le questionner. S'agit-il seulement d'un attrait pour certains aspects spectaculaires de l'héritage culturel, souvent dérobé à la vue du public ? Ne trouve-t-on d'autre sens dans la contemplation de ces objets "archéologiques" que l'émerveillement procuré par des belles choses anciennes ? Il est difficile de savoir exactement comment s'effectue cette appropriation, quelle signification est accordée à ces restes du passé. Malgré cette difficulté, il nous paraît important d'alimenter cet intérêt. Montrer que les textes qui sont parvenus ont transité par des formes déterminées, n'est pas indifférent à la compréhension de l'actualité. Ces formes qui semblent révolues, ne peuvent nous demeurer extérieures : nous ne sommes, en effet, qu'un maillon dans la chaîne de la transmission et il est possible que le texte se présente bientôt à nous sur un mode déconcertant. Maintenir un lien entre ce qui peut sombrer dans l'oubli et ce qui est encore à venir nous semble d'un intérêt assez puissant pour qu'on s'y emploie activement.

Notes de la conclusion

(11) DARNTON, Robert. *Gens de lettres, gens du livre*. Paris : O. Jacob, 1992.

(12) MARTIN, Henri-Jean, Dir. CHARTIER, Roger, Dir. *Histoire de l'édition française*. Paris : Fayard, 1989-1990.

Bibliographie

Nous avons conservé pour la présentation de cette bibliographie, le découpage général en trois parties du mémoire. Pour chaque subdivision, c'est l'ordre alphabétique par nom d'auteur qui a été retenu.

Généralités

Histoire des bibliothèques françaises. Paris : Promodis, Ed. du Cercle de la Librairie, 1989. 4 vol.

1. *Les bibliothèques médiévales du VI^e siècle à 1530*. Sous la dir. d'A. VERNET. 463 p.
2. *Les bibliothèques sous l'Ancien Régime : 1530-1789*. Sous la dir. de C. JOLLY. 57 p.
3. *Les bibliothèques de la Révolution et du XIX^e siècle : 1789- 11*. Sous la dir. de D. VARRY. 671 p.
4. *Les bibliothèques au XX^e siècle*. A paraître.

L'importance des institutions qui ont recueilli, conservé et transmis les textes d'une génération à l'autre n'est plus à démontrer. Les modes de ces différentes activités se sont pourtant notablement transformés au cours des siècles. Il nous importe donc de saisir ces mutations au fil du temps, de connaître les missions que s'assignaient ces établissements, de savoir qui étaient les bibliothécaires et quel destin a été réservé à ces collections, rassemblées et parfois dispersées. L'*Histoire des bibliothèques françaises* permet de saisir la réalité d'un maillon essentiel dans la chaîne de la transmission de l'écrit. Elle est le complément indispensable de l'*Histoire de l'édition française*.

CHARTIER, Roger Dir.

MARTIN, Henri-Jean Dir.

Histoire de l'édition française. Paris : Fayard, Cercle de la Librairie, 1989-1990. 4 vol.

1. *Le Livre conquérant : du Moyen-Age au milieu du XVII^e siècle*. 793 p.
2. *Le Livre triomphant : 1660-1830*. 909 p.
3. *Le Temps des éditeurs : du Romantisme à la belle Epoque*. 669 p.
4. *Le Livre concurrencé : 1900-1950*. 724 p.

On a suffisamment insisté sur le caractère monumental et incontournable de cette entreprise pour qu'il ne soit point nécessaire de renouveler les éloges. Monumental, certes, car l'ouvrage salue à chaque époque les innombrables acteurs de la création et de la diffusion du livre et tente de faire saillir la figure de ce personnage particulier qu'est l'éditeur. Prenant appui sur un vaste savoir accumulé au cours des décennies, cette histoire, tout en reconnaissant sa dette envers les études économiques et sociales, relance le questionnement sur la transmission des textes, en centrant son intérêt sur l'usage et l'appropriation du livre. On ne peut que souligner l'importance accordée par les auteurs à l'étude de l'objet, qui "loin d'enfermer le livre dans une érudition descriptive un peu

vaine, introduit en fait à une compréhension meilleure des pratiques du livre et des variations historiques de l'acte de lecture”.

Nous renvoyons parfois à certains articles de cette somme, dont certains ont paru précédemment dans d'autres publications. Mais au-delà de la simple citation, il faut affirmer la nécessité, pour le sujet qui nous occupe, de s'y référer constamment. Mention doit être faite également de l'imposante bibliographie contenue dans chacun des volumes.

1. Position historique du problème

MARTIN, Henri-Jean

L'Apparition du livre. Paris : A. Michel, 1958. (L'évolution de l'humanité). 557 p.

Bien qu'il date d'une trentaine d'années, cet ouvrage demeure une excellente introduction au monde du livre. Il a sans doute inauguré une ère nouvelle en éclairant l'aspect marchandise de cet objet souvent sacralisé. Il convient de le relire à la lumière des recherches nouvelles qu'il a suscitées, notamment celles qui s'attachent aux “usages de l'imprimé”.

1.1. De l'Antiquité au Moyen-Age

CANFORA, Luciano

La véritable histoire de la Bibliothèque d'Alexandrie. - Paris : Desjonquères, 1988. 212 p.

Dans une forme proche du récit, l'auteur raconte la naissance et le devenir de la plus célèbre bibliothèque de l'Antiquité. En elle, s'incarna le rêve de domination grandiose des Ptolémée : recueillir les livres du monde entier et opérer la traduction des témoins des différentes cultures en grec. Certaines analyses sont particulièrement pertinentes : celle de la rivalité avec Pergame, et celle qui concerne le destin des oeuvres d'Aristote.

JACOB, Christian. Dir.

Les Bibliothèques d'Alexandrie.

Dossier de la Revue *Préfaces*, n°12, 1989. pp 67-103.

Ensemble de contributions qui s'interrogent sur la transmission de l'héritage grec par l'intermédiaire des bibliothèques, non sans en indiquer les limites.

JACOB, Christian

La leçon d'Alexandrie. In : “*La Bibliothèque*”. Paris : Autrement, 1991. Série “Mutations”, n°21. pp 23-32.

L'auteur entend montrer comment nous sommes encore tributaires de la tradition inaugurée par cette bibliothèque et en quoi elle a bouleversé les pratiques de lecture et d'écriture. Cet article apporte un éclairage intéressant sur l'activité d'édition inscrite au coeur du projet de la bibliothèque.

GHELLINCK, (J. de)

Article "Bibliothèque" du *Dictionnaire de la Spiritualité*.

Regard rétrospectif sur le développement des bibliothèques spirituelles de l'Antiquité aux Temps Modernes. Etude en particulier leur rôle dans la diffusion des écrits ascétiques.

MUNK OLSEN, Birger

PETITMENGIN, Pierre

Les Bibliothèques et la transmission des textes.

In : *Histoire des Bibliothèques françaises*. T. 3 : Les bibliothèques médiévales. Promodis - Ed. du Cercle de la Librairie, 1989. pp. 415-436.

Analyse du rôle des bibliothèques de la France médiévale dans la transmission des textes. Les auteurs y indiquent en particulier qu'en dépit de toutes les insuffisances, cette activité est déjà fortement organisée dans certains monastères, et que la question du texte authentique était une préoccupation centrale.

1.2. Humanisme et Renaissance

HAMMAN (A.G.)

L'épopée du livre, la transmission des textes anciens, du scribe à l'imprimerie. Paris : Perrin, 1985. 238 p.

Bien que l'auteur s'attache essentiellement aux textes des Pères de l'Eglise, cet ouvrage contient des informations historiques intéressantes sur l'édition, tant manuscrite qu'imprimée, et présente clairement le développement de l'écrit.

DELARUELLE, Louis

Guillaume Budé : les origines, les débuts, les idées maîtresses. - Paris : Champion, 1907. (Coll. : études sur l'humanisme français). XL - 290 p.

Retrace le parcours intellectuel du plus célèbre humaniste français. On y trouve des considérations très judicieuses sur le rapport de Budé à la littérature antique, conçue comme encyclopédie, et sur le combat qu'il mena contre les "glossateurs" pour définir une méthode philologique juste.

LOWRY, Martin

Le Monde d'Alde Manuce : imprimeurs, hommes d'affaires et intellectuels dans la Venise de la Renaissance. - Promodis : Ed. du Cercle de la Librairie, 1989. 355 p.

Cet ouvrage est essentiel pour comprendre comment une entreprise aussi ambitieuse que celle d'Alde a pu voir le jour. On peut être déconcerté par certains jugements parfois sévères, mais chaque proposition est étayée par de solides arguments, tirés d'une immense documentation. Le chapitre VI, "choix des auteurs et méthodes d'édition" a surtout retenu notre attention. Lowry y montre qu'on ne peut accorder plein crédit aux affirmations des imprimeurs de l'âge humanistique,

que l'édition relevait souvent d'un art de l'improvisation. Si l'on ne peut envisager toutefois l'existence d'une méthode - au sens scientifique - élaborée par Alde, sa passion de la recherche a néanmoins donné un élan considérable aux techniques d'édition.

VECCE, Carlo

Aldo Manuce et les découvertes de manuscrits : une hypothèse sur le développement de l'édition aldine. In : *Les Humanistes et l'antiquité grecque*. - Ed. par M. Ishigami-Ingolnitzer. Ed. du C.N.R.S., 1991. pp 147-166.

Montre les développements successifs des méthodes d'éditions à l'époque de la Renaissance Italienne.

1.3. De la "République des Lettres" au siècle des lumières.

DIBON, Paul.

Les Echanges épistolaires dans l'Europe savante du XVIIème siècle.

Revue de synthèse. IIIe s.N.°s 81-82. Janvier-juin 1976. pp. 31-50.

L'auteur fait revivre ici la "République des Lettres", communauté savante du XVIIème siècle, dont les membres se sentent liés par la loi de la communication, entendue comme échange. Il montre le rôle déterminant des lettres dans la vie intellectuelle, et souligne notamment la place des bibliothécaires dans ce vaste réseau.

DUBOIS (Elfrieda T.)

L'Etablissement des textes, édition et traduction. In : *Actes du 6ème colloque de Marseille*. (1976). Centre Méridional de Rencontres sur le XVIIème siècle, 1976. pp. 105-108.

Cette intervention rend compte des problèmes de l'édition au XVIIème siècle, face à la diversité des manuscrits et à la multiplication des imprimés. Elle analyse notamment les conditions dans lesquelles la difficile édition des oeuvres de Saint Augustin fut entreprise.

JOLLY, Claude

"*L'Advis, manifeste de la bibliothèque érudite*", préf. : à NAUDE Gabriel, *Advis pour dresser une bibliothèque*. - Paris : Aux amateurs de Livres, 1990. pp. V-XXIV.

L'auteur montre comment le 17ème siècle est une période charnière dans la constitution des bibliothèques. L'humanisme a engendré des mutations auxquelles les collections ecclésiastiques sont incapables de faire face. Naudé n'est donc pas seulement le fondateur de la bibliothéconomie, il théorise également ce qu'est la bibliothèque docte : celle qui doit réunir tout ce qui est utile à la communauté savante.

PEIRESC

Lettres à Naudé (1629-1637) éditées et commentées par Philip Wolfe.

Biblio 17. Paris-Seattle-Tübingen, 1923. (Paper on French Seventeenth Century Literature).

115 p.

Un témoignage de premier ordre sur la “République des Lettres” au XVII^{ème} siècle.

PINTARD, René

Le Libertinage érudit dans la première moitié du XVII^{ème} siècle.

Nouvelle éd. Paris-Genève : Slatkine, 1983. XLIII - 765 p.

Cette somme retient notre attention essentiellement pour son chapitre III, consacré à la vie érudite, et pour les nombreux passages reconstituant l’itinéraire de Gabriel Naudé.

GAGNEBIN, Bernard

Jean-Jacques Rousseau trahi. In : *Humanisme actif : mélanges offerts à Julien Cain.* - Paris : Hermann, 1968. T.1, pp 165-174.

En évoquant les rapports souvent houleux de Rousseau avec ses multiples éditeurs, l’auteur montre que le philosophe, qui attachait une importance extrême à l’édition originale de son texte, a pu éprouver, en raison des contrefaçons dont il a été victime, le sentiment d’être dépossédé de sa pensée.

MOUREAU, François, Dir.

Les Presses grises : la contrefaçon du livre (XIV^{ème}-XIX^{ème} siècle). Textes réunis par F. Moureau. - Paris : Aux Amateurs de Livres, 1988. 379 p.

Le terme de contrefaçon est un des plus équivoques qui soient. On ne peut en effet le considérer de manière identique, selon les régimes différents qui règlent la propriété littéraire. Il convient de plus de dépasser le simple point de vue juridique. Les diverses contributions rassemblées ici montrent comment auteurs et éditeurs se sont arrangés de ce “fléau”. La plupart confirment également le gain que l’on peut tirer d’une analyse matérielle poussée des ouvrages.

Voir aussi : *Deux siècles de contrefaçons (XVII^{ème}-XVIII^{ème} siècles).*

Catalogue rédigé par F. Weil, F. Moureau, J.D. Candaux, Dijon, 1987.

1.4. L’Age d’or de la collaboration

JOUANNE (A.)

“L’Archiviste départemental et l’histoire littéraire”. In : *Les Chartistes et la vie moderne.*

Paris, 1938. pp 81-89.

Retrace le parcours sinueux de cet éditeur de l’avant-garde littéraire du 19^{ème} siècle.

LAUNAY, Jean-Jacques

“Le charme discret de la bibliophilie (Auguste Poulet-Malassis)” et : “Impressions, publications, écrits d’Auguste Poulet-Malassis”. *Bulletin du Bibliophile*, 1979-1980.

Un travail d’érudition qui prend le relais de bibliographies très sommaires. Indispensable pour identifier les productions de cet éditeur.

Le Livre du Bibliophile.

Paris : A. Lemerre, 1874. 49 p.

Ce court traité est très représentatif du souci des éditeurs de l’époque : attention portée au texte, mais surtout à sa présentation esthétique.

Livres curieux tirés à petit nombre sur papier de Hollande : catalogue complet au 1er janvier 1880.

Paris : I. Liseux, 1880.

Donne un bon aperçu de la production de ce libraire-éditeur marginal de la dernière partie du XIX^{ème} siècle.

UZANNE, Octave

Nos amis les livres : causeries sur la littérature curieuse et la librairie.

- Paris : Quantin, 1886. 318 p.

Un des rares témoignages sur I. Liseux.

2. Problèmes contemporains de l’édition

2.1. Reprints et fac-similés

B.V.S.

le Fac-similé : Dix questions et réponses (avec commentaire). *Gazette du livre médiéval*, n°16, printemps 1990.

Un point de vue très caustique sur cet “objet-bâtard”, ni produit authentique, ni véritable reproduction visuelle.

DROUHIN, Pierre-Louis

Situation de l’édition de reprints-réimpressions en Europe et aux Etats-Unis.

Mémoire de D.S.B., 1987.

Une synthèse récente sur la pratique éditoriale du reprint, réalisée à partir d’une enquête approfondie.

NIGAY, Gilbert

L'Ere des réimpressions.

L'Information littéraire, 1971. pp 35-37.

L'analyse par un conservateur de bibliothèque du phénomène du "reprint".

Un nouveau secteur de l'édition : les reprints.

Bibliographie de la France, n° 44/75. pp 1476-1483. Chronique.

Etude historique du phénomène et plaidoyer "pour un reprint français".

2.2. L'Édition électronique

CHOUCHAN, Dominique

Du Livre à l'ordinateur.

In : *La Recherche*. Janvier 1991. pp 96-98.

Analyse des postes de lecture de la Bibliothèque de France, "véritables bibliothèques personnelles et bureaux électroniques".

DELFANTE, Sylvie

Les Problèmes juridiques liés aux supports de substitution.

In : *Actes des journées patrimoniales*. Arc-et-Senans, 15-16 octobre 1987. 131 p.

Cette communication traite d'une manière très concrète des problèmes juridiques liés aux transferts de support (fac-similé, microformes et vidéodisque).

L'Édition numérique.

Archimag, n°40, janvier 1991. pp 41-43.

De nombreux détails techniques sur la station de lecture de demain, proposée par la B.D.F.

GIFFARD, Alain

Comment l'ordinateur va-t-il changer la lecture ? Jongler sur les écrans de la bibliothèque.

Libération, 13 février 1991.

Réflexion sur les postes de lecture assistés par ordinateur et l'impact de la numérisation sur le mode de la lecture.

ODDOS, Jean-Paul

Préservation et restauration à la B.D.F.

Bulletin des Bibliothèques de France, n°4, 1991. pp 317-323.

Analyse le projet de numérisation, en le reliant au domaine éditorial et en le resituant dans le cadre général de la politique des reproductions de la Bibliothèque de France.

2.3. Publications posthumes et inédits

HOVASSE-BANGET, Suzanne

(Commentaire des jugements sur "l'affaire Jules Verne".)

La Semaine juridique, Ed. G, n°41, 21560.

Commentaire très rigoureux et éclairant des diverses décisions de justice dans le procès pour contrefaçon opposant la Ville de Nantes aux éditions de la Manufacture.

KAJMAN, Michel

A qui appartient la parole des maîtres disparus ?

Le Monde des Livres, 18 octobre 1991.

Cet article fait le point sur les polémiques engendrées par des publications posthumes de plusieurs penseurs contemporains. Il aborde le difficile problème de la "publication", notamment dans le cas de transcription de cassettes enregistrées et suggère une solution intéressante : l'édition critique, confiée à un collectif, sous l'autorité du C.N.R.S. ou d'une instance reconnue par les ayants droit.

TURNER, D.

Conservation and consternation : a director's role.

International Association of Bibliophiles. XIVth Congress - 30 sept. - 11 oct. 1985. Transactions ed. by S. Tabor. Los Angeles, 1987.

Ce conservateur américain argumente ici pour une position radicale : le refus d'acquérir les documents qui auraient déjà été reproduits.

2.4. Bibliothèques et coédition

COMBET, Claire.

La B.N. coédite ses collections.

Livres-Hebdo, novembre 1991.

Basé sur un entretien avec P. Crouzet-Daurat, responsable du service des éditions de la B.N., cet article explicite la nouvelle politique éditoriale de la B.N., en la resituant dans le cadre d'une politique générale de valorisation des collections.

DUPUIGRENET-DESROUSSILLES, François

Politique éditoriale à la Bibliothèque Nationale.

(*Annexe n°27 du rapport de synthèse du groupe de travail Réserve de l'Etablissement public de la Bibliothèque de France*). Mai 1991.

L'auteur, conservateur à la B.N. et président du comité éditorial en 1990 et 1991, fait le point sur ce secteur d'activité. Il situe l'édition dans une perspective historique, avant de montrer la nouveauté de la politique actuelle, tout en soulignant ses limites.

3. Bibliographie Matérielle

3.1. Introduction à l'édition scientifique

CATACH, Nina Ed.

Les Editions critiques : problèmes techniques et éditoriaux

C.N.R.S. (publication GTM-CNRS-HESO)

Paris : les Belles lettres, 1988. (Annales littéraires de l'Université de Besançon : 370). 200 p.

C'est une des rares publications consacrées à ce sujet. Outre les actes de la table ronde, réunissant éditeurs scientifiques et commerciaux, ce volume reproduit des documents intéressants. Ainsi, une liste des secteurs à étudier par les moyens de la bibliographie matérielle. On notera en particulier une intervention de R. Laufer, portant sur un traitement synoptique grâce à l'informatique, des textes des "Maximes" de La Rochefoucauld.

GASKELL, Philip

A New Introduction to bibliography.

Oxford University Press. 1972. XXII - 438 p.

Ce livre constitue actuellement le meilleur accès à la bibliographie matérielle. A la suite de F. Bowers et R.B. Mc Kerrow, P. Gaskell entend élucider le phénomène de la transmission des textes en dévoilant le processus matériel de production du livre. Il intègre en outre les recherches effectuées depuis l'après-guerre et l'on y trouve également les considérations intéressantes sur les pratiques d'imprimerie des 19ème et 20ème siècle. C'est un ouvrage de référence pour identifier et décrire l'objet-livre, c'est-à-dire définir les relations entre les différents exemplaires d'une même oeuvre, et d'autre part, formuler dans un langage approprié l'architecture de l'"exemplaire-idéal".

GASKELL, Philip

Principes et problèmes du catalogage des livres anciens dans les bibliothèques. 2 ff.

s.l.n.d.

L'auteur s'attarde ici aux deux fonctions essentielles du catalogage : outil de travail pour bibliothèque et instrument de recherche en lui-même. Il prend parti pour un signalement court, compte tenu du fait que le chercheur ne pourra jamais trouver dans une notice toutes les informations dont il a besoin.

GILMONT, Jean-François

Le Livre, du manuscrit à l'ère électronique : notes de bibliologie.

Liège : Ed. du C.L.P.C.F., 1989. 115 p.

Premier titre de la "Bibliothèque élémentaire du bibliothécaire", cet ouvrage présente d'une manière claire et succincte, les procédés de fabrication matérielle du livre à travers les âges. Il consacre un chapitre à la bibliographie matérielle définie comme une "forme d'archéologie industrielle".

GILMONT, Jean-François

Lettre à un bibliographe débutant.

Editorial du *Bulletin du Bibliophile*, T. 1, 1991. pp 13-16.

Relation non dénuée d'humour de l'activité du bibliographe et des difficultés auxquelles il se heurte, lorsqu'il entend signaler des éditions et établir leur existence.

KIRSOP, Wallace

Bibliographie matérielle et critique textuelle : vers une collaboration.

Paris : Lettres modernes, 1970. 79 p.

Reprise de l'article paru précédemment dans l'"Australian Journal of French Studies". Ce texte est augmenté de trois études sur la "Lettre sur les sourds et muets" de Diderot, les "Méditations de prima philosophia" de Descartes, les "Nouvelles tragicomiques" de Scarron, où se révèle toute la pertinence des notions de la bibliographie matérielle : distinction entre édition et émission, examen des corrections sous presse et des cartons.

KIRSOP, Wallace

Vers une collaboration de la bibliographie matérielle et de la critique textuelle.

Australian Journal of French Studies. Sept-déc. 1966. pp 227-251.

Basé sur une information très étendue, cet article analyse un paradoxe qui sévit chez les chercheurs français : comment peut-on estimer l'édition critique, point de départ de tout travail d'interprétation, tout en méconnaissant les recherches des spécialistes du livre ?

W. Kirsop montre que les historiens de la littérature, élevés à l'école du lansonisme, ont abandonné aux bibliophiles, le soin d'établir la filiation des éditions. Loin de procurer des résultats heureux, cette négligence a engendré de surcroît par l'établissement des textes une coupure de dialogue entre les professionnels du livre. C'est cette discussion qu'il convient de renouer en prenant acte des progrès opérés par les Anglo-Saxons, et en s'efforçant d'analyser et de présenter sous une forme systématique l'histoire de l'impression des éditions.

LAUFER, Roger

Introduction à la textologie : vérification, établissement, édition des textes.

Paris : Larousse, 1972. 159 p.

Bien qu'il date désormais de vingt ans et que de nombreux travaux aient vu le jour entre temps, cet ouvrage reste une référence pour qui s'intéresse aux problèmes de l'édition. Il traite des différentes questions y afférant et présente de manière fort claire les techniques de la bibliographie matérielle.

Illustrée par de nombreux exemples empruntés tant à la littérature contemporaine qu'à celle des siècles passés, la démonstration de l'auteur, qui ne ménage pas ses critiques à l'égard de ses collègues anglo-saxons, emporte la conviction.

LAUFER, Roger

Pour une description scientifique du livre en tant qu'objet matériel.

Australian Journal of French Studies, 1968. pp 252-272.

Plaidoyer en faveur de la bibliographie matérielle, critique à l'égard des techniques anglo-saxonnes. Intéressant notamment pour les systèmes partiels de notation qui sont proposés.

LAUFER, Roger

La Bibliographie matérielle dans ses rapports avec la critique textuelle, l'histoire littéraire et la formalisation.

Revue d'Histoire littéraire de la France. Sept.-déc. 1970. pp 776-783.

Cet article compte parmi les premiers exposés théoriques de langue française sur la bibliographie matérielle. Il constitue une approche assez claire de cette discipline, que l'auteur s'efforce d'articuler ici à la critique textuelle et à l'histoire littéraire, en prônant un usage accru de la formalisation par la multiplication de codes documentaires spécifiques.

LAUFER, Roger

L'Espace visuel du Livre ancien.

Revue Française d'Histoire du Livre, 1977. pp 569-582.

Bien que lire ne soit pas voir, "il nous reste à voir ce que nous lisons." R. Laufer examine sur la moyenne et la longue durée les effets trop souvent méconnus, de la mise en texte sur le texte. En insistant sur quelques points - relégation hors texte de l'image, rapport du texte au commentaire -, il montre comment l'ordre linéaire s'impose progressivement au détriment de l'utilisation globale de la page.

3.2. L'Enseignement des manuscrits

DAIN, Alphonse

Les Manuscrits. Nouvelle collection.

Paris : Les Belles Lettres, 1964. 198 p.

Ce texte, maintes fois publié, constitue certainement la meilleure introduction à la science des manuscrits. Il contient un grand nombre d'informations historiques et expose clairement les distinctions à opérer lorsqu'on veut éditer un texte, à savoir reconnaître les états intermédiaires pour passer des formes conservées aux formes perdues.

FROGER, Dom J.

La Critique des textes et son automatisation

Paris : Dunod, 1968 (Initiation aux nouveautés de la science : 7). 280 p.

Cet ouvrage étudie la possibilité d'application de la théorie des ensembles et de l'automatisation aux trois opérations essentielles de la critique textuelle : collation des manuscrits, comparaison et établissement du stemme. Sa première partie est une introduction claire aux concepts de cette critique.

GUMBERT, J.P.

L'Unité codicologique ou : à quoi bon les cahiers ?

Gazette du Livre médiéval, n° 14. Printemps 1989. pp. 4-10.

L'idée centrale est que l'analyse des cahiers, tant pour le manuscrit que pour l'imprimé, permet d'accéder à la visualisation du livre comme objet physique. Celui-ci est rarement homogène d'un bout à l'autre. Il importe donc de discerner des unités codicologiques, dont la meilleure présentation sera une forme structurée.

HAY, Louis

Le Manuscrit : langage de l'objet.

Conférence prononcée à l'Université de Toronto.

Revue de la B.N., 1978. pp 77-84.

Cet article précise tout le parti qu'on peut tirer de l'examen des données matérielles, notamment les enseignements du papier, en vue de l'exploration de l'histoire d'un texte.

HAY, Louis. Dir.

La Naissance du texte.

Paris : Corti, 1989. 226 p.

Consacré essentiellement aux manuscrits et à l'édition génétique, ce recueil d'interventions intéresse aussi ceux qui s'occupent des imprimés : non seulement parce qu'il porte un regard critique sur la notion de texte "comme forme stable et autorisée" mais aussi pour la présentation de techniques modernes d'investigation (notamment l'analyse du papier).

HAY, Louis. Ed.

NAGY, Peter. Ed.

Avant-texte, texte, après-texte.

Paris : Ed. du C.N.R.S. - Budapest : Maison d'édition de l'Académie des Sciences de Hongrie, 1982. 217 p.

Actes du colloque international de textologie à Matrafüred (octobre 1978). On y trouve des contributions sur des thèmes très variés de l'identification des papiers aux questions posées par l'édition génétique.

L'Institut des textes et manuscrits modernes (ITEM)

Paris : C.N.R.S., s.d. 17 p.

Présente la genèse de ce laboratoire et des techniques mises en oeuvre pour “retracer les sentiers de la création”.

REYNOLDS, L.D.

WILSON, N.G.

D'Homère à Erasme : la transmission des classiques grecs et latins.

Nelle ed. revue et argumentée. Paris : Ed. du C.N.R.S., 1984. 262 p.

Ce livre retrace toutes les étapes de la constitution de la philologie pour aboutir à l'exposé des méthodes contemporaines de la critique textuelle : la présentation de la théorie des stemma est remarquable par sa clarté.

3.3. Etudes de cas

BARBER (Giles Gaudard)

“Modèle genevois, mode européenne : le cas de Candide et de ses contrefaçons”.

In : *Cinq siècles d'imprimerie genevoise*. Genève : Société d'histoire et d'archéologie, 1980. pp 49-67.

Cette étude, centrée sur le destin d'un “classique” est riche de renseignements sur les liens d'un auteur au courant des techniques d'impression, et de son éditeur. Elle donne une idée claire des pratiques en cours au XVIIIème siècle et souligne au passage les difficultés liées à l'examen de l'ornementation.

CORSINI, Silvio.

L'Edition française hors des frontières du royaume : les presses lausannaises sous la loupe.

Revue Française d'Histoire du Livre, 1989. pp 93-120.

Considérant que les éditeurs suisses, hollandais, genevois excellaient à produire des contrefaçons d'ouvrages parisiens, l'auteur insiste, pour qu'une prise en compte réelle de cette activité soit effectuée selon les techniques de la bibliographie matérielle. Cette étude devrait être centrée sur la production d'un atelier ou d'un centre d'imprimerie.

Du même auteur, voir aussi : *Recueil d'ornements gravés sur bois principalement dans les imprimés lausannais parus de 1770 à 1774.*

Lausanne : Bibliothèque cantonale et universitaire, 1979.

GILMONT, Jean-François

Edition critique et support du texte : à propos des "Auctoritates Aristotelis".

Scriptorium, T. 31, 1977. pp 283-294.

J.F. Gilmont se demande si, "pour l'éditeur de textes anciens, le fait de passer du manuscrit à l'imprimé, entraîne des changements méthodologiques". Il constate en effet la méconnaissance totale chez certains éditeurs des processus techniques propres à la diffusion imprimée. Ce recours exclusif à des critères mythologiques, qui fait abstraction de l'examen matériel des imprimés, induit des erreurs dans le classement des éditions et du coup, dans l'établissement du texte.

PARGUEZ, Guy

A propos des pages de titre des livres anciens.

Revue Française d'Histoire du Livre. Nouvelle série n°1.2, 1971. pp 55-68.

L'auteur se propose ici de remettre la sacro-sainte page de titre à sa juste place, en la pensant plutôt en terme d'accroche, ou d'affiche publicitaire. Croire en effet que le livre déclinerait simplement son identité serait faire abstraction des relations sociales dans lesquelles cet objet matériel va trouver sa place. D'où la nécessité pour ceux qui dressent des catalogues de considérer l'enveloppe du contenu avec un minimum de sens critique.

PARGUEZ, Guy

Essai sur l'origine lyonnaise d'éditions clandestines de la fin du XVIIIème siècle.

In : *Nouvelles Etudes Lyonnaises*. Droz, 1969. pp 93-130.

Lyon fut au XVIIIème siècle un centre actif de la contrefaçon. Pour établir la distinction entre celle-ci et l'édition authentique, G. Parguez a analysé avec minutie un nombre restreint d'exemplaires. Ses relevés (formes et places des signatures, réclames, qualité du papier, etc...) tendent à établir une typologie des impressions lyonnaises.

VERCRUYSSSE, Jeroom

Bibliographie descriptive des écrits du baron d'Holbach.

Paris : Lettres modernes, 1971. 45 - XLIII

Encyclopédiste et auteur des thèses matérialistes les plus radicales, Paul Thiry, baron d'Holbach, fut une cible privilégiée de la censure, et connut parallèlement un indéniable succès. L'anonymat ou de fausses identités s'avéraient nécessaires, de nombreux titres parurent avec de fausses adresses. On lui attribua des oeuvres qu'il semble n'avoir pas écrites. Pour démêler cet écheveau extraordinairement compliqué, et notamment identifier les éditions originales, souvent dues à M. M. Rey, J. Vercruysse utilise ici les techniques de la bibliographie matérielle. On peut lire en complément sur le sujet "*Bicentenaire du système de la nature : textes holbachiens peu connus*", Paris : Lettres Modernes, 1970 et "L'Édition neuchâteloise du "Système de la Nature" et la Librairie bruxelloise (*Aspects du Livre neufchâtelois*, 1986).

VERCRUYSSSE, Jeroom

Typologie de Marc Michel Rey.

In : *Buch und Buchhandel im Europa in 18. Jahrhundert*. Wolfenbütteler Schriften zur Geschichte des Buchwesens, Hambourg, 1981. T. IV, pp 167-185.

Article consacré à l'éditeur hollandais, ami de Rousseau et propagateur exceptionnel de la pensée des Lumières. M.M. Rey a occupé dans le commerce des livres prohibés une place essentielle. Aussi, convient-il de déterminer avec précision, parmi les éditions qui parurent sous son nom, la part de l'authentique. J. Verduyssen propose, dans la lignée de R. Sayce, une grille d'analyse incluant sept critères matériels (signatures, réclames, pagination, etc...) permettant de caractériser les ouvrages sortis des presses de Rey. Un tel exemple, qui n'attribue pas à un seul élément un pouvoir identificateur, est riche d'enseignements sur les contrefaçons et mériterait d'être suivi pour d'autres presses.

VEYRIN-FORRER, Jeanne

A la recherche des "Précieuses".

In : *La Lettre et le texte : trente années de recherches sur l'histoire du livre*. Collection de l'E.N.S. de Jeunes Filles. n°34, pp 338-366.

Cet exposé lumineux permet de saisir les insuffisances de la description bibliographique traditionnelle et les moyens d'y remédier par un examen archéologique. En comparant feuille à feuille, la composition typographique de quinze exemplaires de la pièce de Molière, Madame Veyrin-Forrer établit que le livre a fait l'objet de plusieurs compositions similaires et que l'on a affaire en réalité à trois éditions presque simultanées de ce texte.

WEIL, Françoise

A propos d'une technique de localisation : quelques impressions d'Avignon entre 1732 et 1750.

Revue Française d'Histoire du Livre, 1981. pp 353-364.

L'auteur s'attache à l'examen de l'ornementation (vignettes et bandeaux) comme indice permettant la localisation des livres anciens.

WEIL, Françoise

L'Interdiction du roman et la Librairie : 1728-1750.

Paris : Aux Amateurs de Livres, 1986. (Collection des mélanges de la Bibliothèque de la Sorbonne). 648 p.

En 1737, les romans auraient été interdits par le chancelier d'Aguessau. Où et comment sont donc produits les romans de langue française dans le second quart du XVIII^e siècle ? Quelle est leur diffusion ? Pour répondre à ces questions, l'auteur a procédé à une vaste enquête, en usant des techniques de la bibliographie matérielle. L'ouvrage contient des renseignements intéressants sur les centres d'imprimerie régionaux et étrangers.

3.4. Les Nouvelles orientations

BARBIER, Frédéric

Henri-Jean Martin, ou qu'est-ce que l'histoire du livre ?

Préfaces, n°17, février-mars 1990. pp 106-112.

Présentation synthétique du parcours d'H.-J. Martin, de l'"Apparition du Livre" à "Pouvoirs de l'Écrit".

Un exposé clair sur les transformations de l'histoire du livre en France, de l'approche économique à l'intérêt porté aux dispositifs formels.

BOLLACK, Jean.

La fascination du sens : entretien avec Roger Chartier et Pierre Lepape.

Le Monde des Livres, juin 1991.

A l'occasion de la parution de l'"Oedipe roi" de Sophocle : le texte et ses interprétations", l'auteur s'entretient des problèmes de la traduction, du commentaire et de la possibilité de restituer le texte dans sa vérité originelle.

CHARTIER, Roger

ROCHE, Daniel

Le Livre, un changement de perspective.

In : *Faire de l'Histoire. T.III : Nouveaux objets*. Paris : Gallimard, 1984. pp 115-136.

Article très dense qui montre au passage que la bibliographie matérielle, en limitant son champ à l'étude des marques imprimées, a relancé le questionnement sur l'histoire du livre. Il définit cette discipline comme archéologie, en indiquant les multiples pistes de recherche qu'elle ouvre : édition de textes, circulation des contrefaçons et des livres interdits, histoire du fonctionnement des ateliers.

CHARTIER, Roger

L'Ordre des Livres : Lecteurs, auteurs, bibliothèques en Europe entre XIVème et XVIIIème s.

Aix : Alinéa, 1991. 118 p.

Ce livre rassemble trois analyses, courtes mais incisives, portant sur l'ordre des livres, les figures de l'auteur, et la bibliothèque sans murs. Le fil conducteur en est à chercher dans une contradiction essentielle pour l'histoire du livre : comment le livre appelle-t-il l'ordre, sous les formes de l'identification, de la description, du classement, et comment cet ordre est-il subverti, dans les opérations de lecture ? Ce propos rejoint sur certains points celui du D. Mc Kenzie, proposant un élargissement de la définition de la bibliographie. Dans l'optique de notre travail, la discussion des thèses de M. Foucault est importante : elle permet de comprendre en partie pourquoi les travaux anglo-saxons, l'"analytical bibliography", ont trouvé peu de résonance en France.

CHARTIER, Roger

Le Sens des formes.

- texte publié dans *Liber*, n°1. Supplément au journal Le Monde, 1989.

- repris dans : *Écrits, images et sons dans la B.D.F.*, IMEC éd., 1991. pp 157-162.

Compte-rendu de trois ouvrages récemment parus, notamment "*Bibliography and Sociology of texts*" de D.F. Mc Kenzie, cet article interroge la relation de la forme matérielle, dans laquelle le texte est inscrit, au sens que le lecteur va en produire. La thèse est développée plus amplement dans "*L'Ordre des Livres : lecteurs, auteurs, bibliothèques en Europe entre 16ème et 18ème siècle*".

DARNTON, Robert

Gens de lettres, gens du livre.

Paris : Ed. O. Jacob, 1992. 302 p.

Cet ouvrage en deux parties distinctes, fait revivre quelques acteurs, illustres et obscurs, de la bataille du livre au Siècle des Lumières et esquisse un programme pour l'histoire de l'imprimé. Il arrive à point nommé pour tenter une conciliation : si la bibliographie analytique a fait la preuve de son efficacité, il faut toutefois pour comprendre le circuit de la communication dans son ensemble, parvenir à relier des points de vue fragmentaires et établir des ponts entre les diverses disciplines qui prennent le livre pour objet.

DUBOIS, Philippe

Le Voyage et le livre. In : *Arts et légendes d'espaces*. Paris : Presses de l'E.N.S., 1981. pp 151-201.

Réflexion, alimentée par Mallarmé et Butor, sur les dispositifs matériels qui contraignent l'écrivain, et définition de l'objet-livre comme articulation d'espaces.

FOUCAULT, Michel

Qu'est-ce qu'un auteur ?

Bulletin de la société française de philosophie. T. LXIV, 1969. pp 73-104.

Si la critique et la philosophie ont pris acte depuis longtemps de la disparition de l'auteur, il ne semble pas qu'on en ait encore tiré toutes les conséquences. Michel Foucault se propose donc de revenir sur les notions d'"œuvre" et d'"écriture" et de déterminer la "fonction auteur". En liant celle-ci au système juridique et institutionnel "qui enserme, détermine, articule l'univers des discours", il ouvre des voies de recherche inédites aux historiens du livre et de la littérature.

KIRSOP, Wallace

Gabriel de Foigny et sa "Terre australe connue" (Genève, 1676)

In : *Cinq siècles d'imprimerie genevoise*. Genève : Société d'histoire et d'archéologie, 1980. pp 341-365.

Cette application de la bibliographie matérielle au cas d'un livre réputé "rarissime" doit retenir en premier lieu l'attention dans la mesure où l'auteur démonte la légende de cette rareté. Mais l'article est surtout important parce que W. Kirsop, tout en réaffirmant son attachement à l'établissement d'un texte juste, prend ici des distances à l'égard du point de vue étroitement "scientifique". Si la description des exemplaires reste la base du travail, ses buts doivent être repensés dans le cadre d'une collaboration entre la bibliographie et l'histoire du livre.

LAUFER, ROGER

L'Esprit de la lettre : d'une lecture matérielle des livres. In : *Le Débat*, N°22 - nov. 1982. pp 146-159.

On retrouve dans cet article, parfois résumées en formules lapidaires, plusieurs des préoccupations de l'auteur, relatives aux modalités matérielles de l'inscription du texte. R. Laufer s'attache ici, moins aux questions d'édition, qu'à l'influence des pratiques typographiques sur les conditions d'énonciation.

LAUFER, Roger

Le Livre dans l'Occident moderne et contemporain.

In : *Atlas des littératures*, Ed. Universalis, 1991. pp 161-163.

Ce texte tente de mettre en évidence les raisons à l'oeuvre dans l'histoire du livre imprimé, des origines à aujourd'hui. Il indique notamment comment le règne de la typographie conduit à l'exclusion hors texte de l'image, puis la manière dont celle-ci fait retour. Pour qui s'intéresse à la relation du sens à la forme, l'idée de raison graphique élaborée par R. Laufer est décisive.

Mc KENZIE, D.F.

La Bibliographie et la Sociologie des textes.

Préface de Roger Chartier. - Paris : Editions du Cercle de la Librairie, 1991. 119 p.

Cet ouvrage, qui réunit les textes de trois conférences prononcées à Londres en 1985, a un caractère éminemment subversif. Il propose en effet de reconsidérer la notion de texte, en prenant en considération des productions extérieures au champ de l'imprimé, et dans un même mouvement, de modifier la définition de la bibliographie. Celle-ci, de discipline purement descriptive, doit s'élever à l'étude des textes tant du point de vue de leur production que de leur réception. Cette nouvelle perspective est dictée par une considération essentielle : les formes produisent du sens. On comprendra que ces propositions heurtent des habitudes solidement ancrées. Ces essais nous intéressent à deux titres. D'une part, Mc Kenzie dénoue le lien de subordination de la bibliographie matérielle à la seule édition d'un texte "pur" ; de l'autre, en reposant la question de l'intention de l'auteur, il relance un débat important, qu'une certaine mode structuraliste avait conduit à une impasse.

MARTIN, Henri-Jean

L'Histoire du Livre à la Bibliothèque de France.

Annexe 15. Rapport de synthèse du groupe de travail, Réserve.

Paris : Etablissement Public de la Bibliothèque de France, mai 1991.

H.J. Martin dresse un tableau de l'histoire du livre en France, en soulignant son intérêt essentiel : la rencontre entre bibliothécaires, chercheurs universitaires et aussi professionnels de toutes sortes. Il insiste également sur la relative misère à laquelle cette recherche est confrontée et formule quelques suggestions pour leur donner un nouvel essor. On retiendra notamment l'importance qu'il accorde au rôle des bibliothécaires, leur assignant "le devoir de communiquer leur savoir à la communauté des chercheurs".

MARTIN, Henri-Jean

Histoire et pouvoirs de l'écrit.

Paris : Perrin, 1988. 518 p.

La problématique développée dans ce livre s'écarte sensiblement des ouvrages antérieurs d'H.J. Martin. Plus que l'économie du livre, la réflexion vise ici les pratiques culturelles que ce dernier structure. Aussi, ne s'étonnera-t-on pas de trouver en particulier au chapitre VII (*fonctions et formes de l'écrit*), des considérations sur les rapports entre mise en page, mise en texte et modification des mentalités.

MARTIN, Henri-Jean Dir.

VEZIN, Jean Dir.

Mise en page et mise en texte du livre manuscrit.

Paris : Promodis, Cercle de la Librairie, 1990. 71 p.

"L'écrit est normalement en effet beaucoup plus qu'une parole figée", indique J. Monfrin dans la préface à cet ouvrage. Cette transposition dans un autre registre oblige à considérer les moyens mis en oeuvre pour "faire passer" le discours. Comment en est-on venu à séparer les mots, quel rôle ont joué l'encadrement du texte, l'emploi des images, quels effets a introduit la ponctuation ? Cette étude des formes matérielles, limitée au domaine du manuscrit, appelle des développements plus amples et une extension au champ de l'imprimé.

MARTIN, Henri-Jean

Pour une histoire de la lecture. In : *Le Débat*, n°22, nov. 1982. pp 160-177.

Dans cet article particulièrement riche, l'auteur pose quelques jalons et tente de circonscrire le champ d'une histoire de la lecture. Il s'agit d'appréhender les interactions entre les formes constitutives de l'écrit et les modifications subjectives de celui qui s'en empare. Ce programme sera ultérieurement développé dans *Histoire et pouvoirs de l'écrit*.

PETIT, Jacques Dir.

La Bibliographie matérielle, pour quoi faire ?

Paris : Ed. du C.N.R.S., 1983.

Réunissant les contributions de chercheurs venus de différents horizons, ce volume entend faire le point sur les travaux "inspirés" par la bibliographie matérielle. Il ne constitue pas une introduction à cette discipline, mais il est fort précieux pour diverses raisons. Il permet d'une part de mesurer l'étendue des champs à analyser par ceux que l'objet-livre intéresse (ornementation, reliure, typographie, localisation des exemplaires, etc...). Il introduit d'autre part une dimension temporelle, en signalant les avancées effectuées dans la connaissance du livre et en reformulant également des questions cruciales, notamment celle du lien de la bibliographie matérielle à l'édition des textes. Plus qu'à un constat, c'est à l'ouverture d'un vaste domaine de recherche qu'il procède.

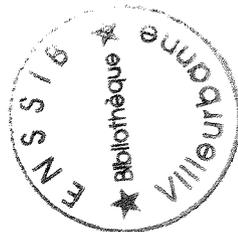
SARTRE, Jean-Paul

SICARD, Michel

Entretien : L'écriture et la publication.

Obliques, n°18-19; 1979, p. 18.

Bien que cet entretien n'ait pas pour but la discussion de problèmes immédiatement bibliographiques, il est très riche d'enseignements sur certaines questions réactivées aujourd'hui : le sens et la forme du livre, le passage du manuscrit à l'imprimé, la transition de la parole à l'écrit.





959219B